VIES
DES
PLUS CELEBRES
MARINS.

Tome VII.





VICTOR-MARIE DUC D'ESTRÉES

VIES
DE
JEAN D'ESTRÉES,

Duc et pair, maréchal de France, vice-amiral, et vice-roi de l'Amérique ;

ET
DE VICTOR-MARIE D'ESTRÉES,
SON FILS,

Duc et pair, maréchal de Erance, vice-amiral, et vice-roi de l'Amérique.

PAR M. RICHER.

A PARIS,
Chez BELIN, Libraire.

1789.
Avec approbation et privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

NOTRE intention, en donnant les vies des plus célebres marins, a été, comme nous l'avons déja dit, dans un de nos avertissemens, d'élever l'ame de ceux qui entrent dans cette carriere, d'exciter leur courage, enfin de leur présenter des modeles à imiter. L'accueil que le public a fait aux premiers volumes de cet ouvrage nous a imposé la loi de le continuer, et, pour l'achever, nous lui consacrons tous nos soins et toutes nos veilles. Il vient de recevoir un

nouvel applaudissement, bien flatteur pour un écrivain. MM. les recteurs et professeurs de l'université, aux lumieres desquels on confie l'éducation des jeunes gens qui feront incessamment la nation, qui les guident dans leurs études et les éclairent de leur goût, l'ont mis au nombre des prix qu'ils viennent de distribuer. Nous ne négligerons rien pour rendre encore digne de leur suffrage ce qui nous reste à faire.

Nous croyons que MM. les maréchaux d'Estrées méritent d'être mis au nombre des hé-

ros de la marine, et nous avons fait toutes les recherches possibles pour donner leurs vies au public et les insérer dans cette collection.

Nés d'un sang illustre et fécond en héros, ils lui donnerent tous deux un nouvel éclat. On peut même dire qu'ils ont fait honneur à la marine françoise : ils porterent en même-tems le bâton de maréchal, ce qui est d'autant plus frappant que l'histoire de France ne présente que les maisons de Montmorenci et d'Estrées où l'on ait vu un fils se signaler d'assez

bonne heure pour arriver à cette éminente dignité, du vivant de son pere qui en est décoré. La maison de Montmorenci acquit cette glorieuse satisfaction dans la guerre sur terre ; celle d'Estrées l'acquit dans la guerre sur mer.

Pour éviter les contrefactions, toujours défectueuses, nous avons mis, autant qu'il nous a été possible, le portrait de chaque marin célebre à la tete de sa vie ; mais on nous a assuré que notre précaution a été inutile, et qu'il s'est trouvé des libraires de mauvaise foi qui ont mis impunément la faux dans notre moisson. Nous avertissons que les volumes où il n'y a point de portraits, sont des contrefactions, par conséquent de mauvais exemplaires.



VIE DE JEAN D'ESTRÉES.

L'ANCIENNE maison d'Estrées étoit originaire de Picardie. Elle a été féconde en grands hommes, et a produit des héros dans presque tous les âges : chaque pere, avec ses biens, transmettoit à ses fils son courage, et ses talens pour la guerre.

Jean d'Estrées naquit en 1624. Il étoit le second fils de François-Annibal d'Estrées, maréchal de France, en faveur du quel Louis

XIV érigea la terre de Cœuvres en Duché-Pairie. François Annibal d'Estrées, espérant que son fils marcheroit sous les traces de ses ancêtres, le fit entrer, dès sa plus tendre jeunesse, dans la carriere militaire : à peine avoit-il les forces nécessaires pour porter les armes, qu'il étoit soldat. Il servit pendant plusieurs années en qualité de volontaire dans un régiment d'infanterie ; il parvint au grade de capitaine et bientôt à celui de colonel, passa successivement à la tête de trois régimens, et fit sa premiere campagne en 1644, sous les ordres de M. le duc d'Orléans qui commandoit au siége de Gravelines. Il fut blessé à la main droite et resta estropié. En 1649, il fut éle-

vé au grade de maréchal de camp, et servit, en cette qualité, à l'attaque du pont de Charenton, se trouva aux siéges de la Bassée, d'Ypres, et à plusieurs autres expéditions où il donna toujours des preuves de courage et de capacité. En 1654, il commandoit deux bataillons à la premiere ligne de l'armée françoise, sous les ordres du maréchal Hocquincourt (1). L'année suivante il fut élevé au grade de lieutenant-général des armées du roi, et défit plusieurs détachemens des ennemis qui vouloient se jeter dans Avesnes. En 1656, il déploya les plus grands talens pour la guerre. Les maréchaux de Turenne et de

(1) Histoire milit. de Louis XIV. t. 1, Mém. du tems.

la Ferté, qui commandoient conjonctement les troupes françoises, investirent Valanciennes le 15 juin. M. le maréchal de Turenne prit son parti du côté du Quesnoi, et M. de la Ferté établit le sien du côté de Saint-Amant. Le comte de Bernouville, qui portoit alors le nom de comte d'Henin, étoit gouverneur de la place : il n'y avoit que quinze cents hommes de guerre; mais ils étoient soutenus par dix mille habitans qui avoient pris les armes. On travailla jusqu'au 26 aux lignes de circonvallation, celles du quartier de M. de Turenne communiquoient à l'abbaye de Saint-Sauveur du côté de Condé, sur le bord de l'Escaut, et finissoient à la même riviere du côté de

de Bouchain. Ce général prit son quartier sur l'avenue du Quesnoi, parce qu'il y avoit apparence que les ennemis, qui venoient au secours de la place, attaqueroient de ce côté. On fit un pont de bateaux sur l'Escaut, pour la communication des deux armées.

La ligne du côté du maréchal de la Ferté commençoit depuis l'Escaut, faisoit un front vers la ferme d'Uterbise et finissoit au bas de l'Escaut. Au côté de cette ligne il y avoit quatre redans. On eut l'imprudence de ne pas enceindre une hauteur qui se trouvoit aux environs : et le prince de Condé, qui commandoit les ennemis, se hâta de s'en emparer. Les deux maréchaux ouvrirent la tranchée par

chacun un côté, dès le 16 juin. Au commencement de juillet, ils firent attaquer plusieurs fois le chemin couvert; mais ils furent toujours repoussés avec perte.

La nuit du 16 au 17 juillet, l'armée ennemie, qui étoit commandée par le prince de Condé, comme on vient de le voir, se mit en marche pour attaquer les lignes du côté du maréchal de la Ferté, et les força, après une résistance opiniâtre. Le maréchal y fut fait prisonnier avec plusieurs autres officiers généraux. Le comte d'Estrées soutint fort long-tems les efforts des Espagnols, ce qui facilita aux François le moyen de se retirer dans Condé. Etant enfin accablé par le nombre, il fut aussi fait prisonnier.

La paix fut conclue en 1659, entre la France et l'Espagne, et le comte d'Estrées se trouva forcé de rester dans cette tranquillité qui déplaît à tout les braves officiers : mais s'il étoit privé de l'avantage de s'instruire sous le grand Turenne, dans l'art de la guerre, il se dédommageoit par l'étude des mathématiques et par la lecture des plus célebres auteurs qui ont écrit sur la tactique. Il avoit un génie trop étendu pour se borner à un seul genre d'étude : il s'appliqua à la science nautique; parcourut les ports de France, d'Angleterre et de Hollande. Il conversoit avec les pilotes, les officiers, les matelots, et apprit tout ce qui est nécessaire pour former un homme de mer.

Le roi le fit duc et pair en 1663, et, la guerre s'étant rallumée entre la France et l'Espagne, vers l'an 1666, pour des raisons que nous avons détaillées dans la vie du grand du Quesne (1) le duc d'Estrées servit la premiere campagne, où le roi commandoit en personne. Sa majesté, instruite que les Anglois avoient fait une invasion dans ses possessions de l'Amérique et y avoient causé beaucoup de dégât, résolut d'envoyer une escadre, et en confia le commandement au duc d'Estrées. Le duc attaqua les Anglois, les battit et les força d'évacuer tout le pays qu'ils avoient envahi.

---

(1) Page 26 et suiv.

Louis XIV et Charles II, roi d'Angleterre, ayant des sujets de mécontentement contre les Hollandois, formerent le projet de leur déclarer la guerre, et de les attaquer par mer et par terre. Ces deux monarques la leur déclarerent au mois d'avril 1672. Louis XIV envoya contre eux une armée de terre qui leur prit plusieurs places et mit en mer une flotte considérable; fit le duc d'Estrées vice-amiral et lui en donna le commandement. Le roi d'Angleterre fit aussi armer un très-grand nombre de vaisseaux, en forma une flotte formidable et en confia le commandement au duc d'Yorck, son frere unique, qui fut depuis roi d'Angleterre sous le nom de Jacques.

Les flottes des deux rois se joignirent aux environs de l'île de Wich, et allerent au-devant de celle des Hollandois que commandoit Ruiter qui les cherchoit. Elles le rencontrerent près de Soulsbaie, port de mer situé entre Harwich et Yarmouth. La flotte des François et des Anglois étoit de cent trente voiles et divisée en trois escadres. Le duc d'Yorck étoit au centre avec l'escadre rouge; l'escadre blanche, qui formoit l'aîle droite, étoit commandée par le duc d'Estrées, et l'escadre bleue, qui formoit l'aîle gauche, étoit sous les ordres de l'amiral Edouard Montaigu, comte de Sandwick. La flotte hollandoise étoit d'environ 81 vaisseaux: Ruiter l'avoit aussi divisée en trois

escadres. Le combat commença le 7 juin, à huit heures du matin, et dura jusqu'à la nuit, avec une fureur égale de part et d'autre. Le duc d'Estréeseut affaire au lieutenant-amiral Bankert et fit des prodiges de valeur. Les Anglois perdirent beaucoup de monde et de vaisseaux dans ce terrible combat : la perte des François fut moins considérable quoiqu'ils eussent combattu avec le même courage et la même activité.

Les flottes combinées et celle des Hollandois resterent quelque tems en présence, sans se livrer combat et se retirerent dans leurs ports. Le duc d'Estrées alla à la cour pour y rendre compte de sa conduite dans la bataille de Souls-

baie. Il reçut les éloges qu'il méritoit, et le roi le chargea du soin de faire réparer ses vaisseaux et de tenir la flotte prête à mettre à la voile au printems prochain.

Le 25 mai, 1673, le duc partit avec trente vaisseaux de guerre, vingt frégates, treize brûlots et quelques galiotes. Il se rendit dans la Manche, où il joignit la flotte angloise, qui étoit commandée par le prince Robert, Palatin. Le roi d'Angleterre ne voulut pas que son frere, qui étoit héritier de la couronne, s'exposât aux hazards d'une seconde bataille. La flotte du prince Robert etoit composée de quarante vaisseaux de guerre, de plusieurs frégates et brûlots. Ces deux flottes se rangerent en bataille. Le duc

d'Estrées commandoit l'avant-garde, le prince Robert étoit au corps de de bataille et l'amiral Sprach prit le commandement de l'arriere-garde. Cette armée, ainsi disposée, partit le 30 mai pour aller chercher la flotte hollandoise. Le 7 de juin, le duc d'Estrées, qui, comme on vient de le dire, commandoit l'avant-garde, apperçut les Hollandois qui étoient à l'ancre devant Schoovelt. Le prince Robert rangea aussi-tôt son armée en forme de croissant. Le duc d'Estrées étoit à la droite avec l'avant-garde, l'amiral Sprach à la gauche avec l'arriere-garde, le prince Robert se mit au centre. Il montoit le *Royal-Charles* de cent piéces de canon.

L'armée hollandoise étoit composée de cinquante-deux vaisseaux de guerre, de douze frégates, de quatorze yachts et de vingt-cinq brûlots. Ruiter, qui la commandoit, régla son ordre de bataille sur celui du prince Robert; se mit au centre du croissant; opposa le vice-amiral Tromp au duc d'Estrées, et le vice-amiral Bankert à l'amiral Sprach. Le duc d'Estrées commença le combat : il s'élança sur Tromp avec une impétuosité si furieuse qu'il auroit séparé du reste de la flotte ennemie si Ruiter ne fût venu à son secours. Le prince Robert alla promptement au secours du duc d'Estrées; alors les deux amiraux se livrerent combat, et toute la flotte suivit leur

exemple. Le duc d'Estrées, voyant Ruiter aux prises avec le prince Robert, tourna encore tous ses efforts contre Tromp, et prit sur lui le même avantage qu'il avoit eu auparavant. Ruiter, à qui rien n'échappoit, quitta le prince Robert, retourna au secours de Tromp et le débarrassa une seconde fois. Le combat dura jusqu'à la nuit, avec un courage égal de part et d'autre. Le duc d'Estrées s'acquit beaucoup de gloire dans cette action : il triompha, comme on vient de le voir, deux fois de Tromp, qui passoit pour un très-bon officier de mer, et l'auroit sans doute, forcé d'amener, si Ruiter ne fût venu à son secours. Persuadé que c'est dans les combats qu'un officier prend les meilleures instruc-

tions, il examinoit, avec une scrupuleuse attention, ce qui se passoit dans ceux où il se trouvoit. Pendant la bataille de Schoovelt il eut presque toujours les yeux fixés sur Ruiter et ne perdit, pour ainsi dire, pas un de ses mouvemens (1). En rendant compte de cette action à M. de Seignelai, alors ministre de la marine, il s'exprima ainsi : *Ruiter est un grand maître dans l'art de la marine : il m'a donné de belles leçons dans cette bataille. Je paierois volontiers, de ma vie, la gloire qu'il s'est acquise.*

Les flottes combinées se retirerent dans leurs ports, pour faire réparer leurs vaisseaux et remirent

(1) Voyez la vie de Ruiter qui fait partie de cette collection, t. 2, p. 167.

en

en mer si-tôt qu'elles furent en état. Elles rencontrerent bientôt celle des Hollandois, et le combat recommença le 14 juin, sur les quatre heures après midi. Le duc d'Estrées, qui étoit secondé par le grand du Quesne, fit des prodiges de valeur; mais, ne se voyant pas soutenu par l'escadre que commandoit l'amiral Sprach, il se battit en retraite et se plaignit au prince Robert de la conduite de l'amiral anglois: le combat ne dura que quatre heures, au bout desquelles les Anglois et les François se retirerent du côté de la Tamise, et Ruiter resta, avec sa flotte sur lès côtes de Hollande, pour empêcher que les ennemis n'y fissent une descente.

Lorsque les flottes combinées furent pourvues de ce qui leur étoit nécessaire, elles remirent en mer et allerent chercher celle de Hollande. Le prince Robert lui présenta le combat; lui lâcha plusieurs coups de canon : mais Ruiter avoit reçu ordre des états-généraux de ne pas combattre et de se contenter seulement de garder les côtes de Hollande. Le prince Robert, voyant qu'il ne pouvoit l'attirer en pleine mer, alla chercher un endroit où il pût faire une descente.

Les états-généraux reçurent alors avis que leur flotte des Indes étoit en route et près d'arriver. Craignant qu'elle ne fût enlevée par les ennemis, ils envoyerent ordre à

leur amiral de faire tous ses efforts pour empêcher que ce malheur n'arrivât. Ruiter leva aussi-tôt l'ancre, pour aller chercher les ennemis. Il apprit, en chemin, qu'ils avoient tenté une descente en plusieurs endroits et s'étoient arrêtés au Texel. Le prince Robert marcha à sa rencontre, et le combat commença le 21 août 1673. Le duc d'Estrées attaqua le premier, et voulut, suivant sa coutume ordinaire, séparer plusieurs vaisseaux de la flotte ennemie. Il en vint à bout et se préparoit à brûler le vaisseau du lieutenant-amiral Bankert, lorsque toute la flotte ennemie vint sur lui : le feu terrible qu'elle lui fit essuyer le força de lâcher prise ; mais, ayant été secouru par plu-

sieurs vaisseaux françois et anglois, il retourna à la charge. Alors les deux armées se livrerent un combat terrible : il dura jusqu'à la nuit avec une fureur égale de part et d'autre, et il périt un nombre considérable d'officiers, de soldats et de matelots. Les deux armées combinées se retirerent dans leurs ports, et celle de Hollande resta encore sur ses côtes.

En 1676, les Hollandois formerent le projet d'attaquer les François dans leurs colonies de l'Amérique. Ils croient qu'il leur seroit facile de s'en emparer ; parce que le grand nombre des ennemis que Louis XIV avoit en Europe, l'empêchoit de songer à la conservation de ces pays éloignés et

auxquels sa majesté n'avoit jusqu'alors pas fait grand attention. Ils équiperent 11 vaisseaux de guerre, y mirent des troupes de débarquement, conférent le commandement de cette escadre au vice-amiral Binkes, avec ordre d'attaquer l'île de Cayenne, et de s'en rendre maître. Binkes partit des côtés de Hollande au commencement du printems; arriva à l'île de Cayenne vers la fin de mai, et s'en empara sans trouver beaucoup de résistance. M. de la Barre, qui en étoit gouverneur, y avoit laissé le chevalier de Lezi, son frere, pour commander à sa place pendant un voyage qu'il fut forcé de faire en France. Le chevalier de Lezi étoit jeune et sans expé-

rience : il ne résista pas long-tems ; livra le fort, et toute l'île se soumit aux Hollandois.

La nouvelle de la prise de Cayenne par les Hollandois, étant arrivé à la cour de France, Louis XIV fit équiper une escadre de six vaisseaux de guerre et de trois frégates ; donna ordre au duc d'Estrées d'en prendre le commandement ; d'aller attaquer les Hollandois dans Cayenne et de faire tous ses efforts pour les en chasser. Le duc arriva devant l'île le 17 décembre. Dès le lendemain, il fit attaquer le fort où le vice-amiral Binkes avoit mis une garnison hollandoise ; y fit donner l'assaut la nuit du 19 ou 20 et l'emporta. Le chevalier de Lezi se mit à la tête des

François et les excita par son exemple : ainsi son courage répara la faute que son défaut d'expérience avoit occasionnée, et les François reprirent l'île de Cayenne plus promptement encore que les Hollandois.

Lorsque le duc d'Estrées y eut rétabli l'ordre, il y laissa une garnison françoise, et alla, avec son escadre, à la Martinique, où il fit réparer ses vaisseaux et rafraîchir ses équipages. Il prit ensuite des vivres et des munitions de guerre en assez grande quantité, dans le dessein d'aller attaquer le vice-amiral Binkes qui s'étoit retiré dans l'île de Tabago. Elle est située vers l'onzieme degré de latitude septentrionale au nord-est de la

Trinité, dont elle est séparée par un canal assez large : elle a été fort long-tems ouverte. On lui donne trente lieues de circuit.

(1) Le duc d'Estrées partit de la Martinique le 11 février 1677, et arriva le 15 dans une ance qui est à deux lieues du fort de cette île ; il mit quelques troupes à terre pour aller la reconnoître ; il fit, en même tems sonder la rade et s'approcha du port, pour boucher le passage aux vaisseaux ennemis qui étoient dedans. M. de Heroüard de la Poiverie, major des vaisseaux, et le chevalier de Grand-Fontaine, ancien officier d'infanterie, qui commandoient les troupes desti-

(1) Hist. milit. de Louis XIV, t. 1 et 2; Mém. du tems.

nées à l'attaque du fort, rapporterent au duc que les fortifications, quoique de terre, étoient assez bonnes ; qu'elles étoient défendues par plusieurs piéces de canon et qu'il faudroit employer beaucoup de tems pour se rendre maître de cette place, si on l'attaquoit dans les formes. Le duc, en sondant la rade, avoit senti qu'elle étoit fort mauvaise et qu'il ne pourroit y rester long-tems. Il résolut d'entrer dans le port avec son escadre et de faire, en même tems, attaquer le fort, espérant qu'il s'en empareroit facilement, pendant que les ennemis seroient occupés à défendre leurs vaisseaux. Il décida qu'on exécuteroit ce projet le 27 février, et donna ordre à M.

Heroüard de ne commencer l'attaque du fort qu'une heure après que le combat de mer seroit engagé.

L'escadre des ennemis étoit composée de 10 vaisseaux de guerre, de trois petits bâtimens et d'un brûlot, et amarrée dans une espece de cul-de-sac où les vaisseaux ne pouvoient aller qu'à un. Outre le canon qui étoit sur les forts, il y avoit encore des batteries à fleur d'eau qui défendoient l'entrée du port. M. de Gabaret y entra le premier et alla mouiller à la portée du pistolet des ennemis. Il y reçut une blessure assez dangereuse et continua de combattre sur son pont; mais un boulet de canon l'emporta. M. de Montrotier et le comte de

Blenac passerent après lui dans le cul-de-sac. M. de Blenac alla mouiller entre les vaisseaux ennemis et leurs batteries. Le duc entra, en même-tems, avec le reste de son escadre, et commença un des plus furieux combats qui eussent été donnés sur mer. Après un feu terrible de part et d'autre, les François mirent le feu à un vaisseau hollandois qui le communiqua à deux autres des ennemis ; enfin, il prit à deux flûtes sur lesquels les Hollandois, persuadés qu'on ne pouvoit venir les attaquer jusque dans le port, avoient mis les femmes, les enfans et les Negres qui étoient dans le fort. Ces deux flûtes furent réduites en cendres avec tout ce qui étoit

dessus. Les cris des femmes et des enfans qui étoient dans les flammes, se joignant au bruit du canon et des vaisseaux qui sautoient en l'air, firent de ce port un lieu d'horreur et de carnage. Le duc d'Estrées s'étoit rendu maître du contre-amiral hollandois, après un un combat opiniâtre, dans lequel il avoit perdu une partie de son monde et avoit été blessé à la jambe et à la tête. Le feu prit au vaisseau hollandois, qui le communiqua à celui du duc et l'embrasa.

Dans ce péril extrême, le duc ne sauva sa vie qu'à la faveur d'un canot que M. Bertier, garde de la marine, eut la hardiesse d'aller enlever à la nage sous l'éperon d'un

d'un vaisseau hollandois. A peine le duc fut-il entré dans ce canot que les ennemis dirigerent dessus tout le feu de leur artillerie; le criblerent et le coulerent à fond. Il se trouva heureusement assez près de terre pour que les matelots eussent le tems d'aller au secours de leur général; ils se jeterent à la mer, le prirent et le porterent sur le rivage avec les officiers qui s'étoient mis dans le même canot que lui. Il apperçut plusieurs Hollandois qui étoient à quelque distance de lui; quoique ses habits fussent trempés, et qu'il n'eut point d'armes, il dit à ceux qui l'accompagnoient de le suivre, marcha aux Hollandois, les aborda avec un air menaçant et leur

ordonna de se rendre. Ils étoient si effrayés du bruit terrible qu'on entendoit de toutes parts, qu'ils mirent les armes bas et lui demanderent quartier. C'est dans les dangers pressans que les grands hommes savent employer le courage et la fermeté. Si le duc d'Estrées ne se fût pas hâté de profiter de la consternation où il apperçut les Hollandois, il leur auroit donné le tems de revenir à eux, de faire usage de leurs armes et de le mettre en piéces avec tous les François qui étoient autour de lui.

Trois vaisseaux Hollandois furent si maltraités qu'ils se firent échouer : dans le même moment deux vaisseaux françois furent presque réduits en cendres. Enfin,

ce combat fut un des plus sanglans qu'on puisse imaginer : il duroit encore, lorsque M. le duc d'Estrées apprit que le trop d'ardeur et de précipitation de M. Heroüard, dans l'attaque du fort, en avoit fait manquer le succès ; que la plupart des officiers et des soldats y avoit péri ; que M. Heroüard y avoit été tué d'un coup de fusil ; que le chevalier de Grand-Fontaine avoit ramené les débris du détachement qui avoit formé cette attaque, et qu'il étoit dangereusement blessé. Le duc fit retirer ses troupes du port et se rembarqua. Dans cette expédition, les François perdirent quatre vaisseaux de guerre, beaucoup de soldats et de matelots, et quelques officiers de

marque, du nombre desquels furent M. de Gabaret, M. de la Borde, M. de Lesine, M. de Tinas, M. Heroüard, dont on a déja parlé, le fils de M. de Sainte-Marthe, gouverneur de la Martinique et douze autres officiers subalternes; le marquis de Villiers d'O y eut le bras gauche emporté; M. de Mericourt, capitaine du vaisseau de M. le duc d'Estrées, reçut une blessure au pied; et vingt autres officiers y furent blessés. Tous les vaisseaux hollandois furent brûlés ou coulés à fond : on n'en vit paroître aucun sur les côtes de l'Amérique pendant tout le reste de la guerre.

Le duc d'Estrées se retira à la Grenade, où il fit radouber ce qui

lui restoit de vaisseaux et retourna en France au mois de juin 1677. Il se hâta d'aller rendre compte à la cour de ce qu'il avoit fait en Amérique. Le roi fit équiper une nouvelle escadre de huit vaisseaux de guerre et de huit frégates. Sa majesté en confia encore le commandement au duc d'Estrées, et lui ordonna d'aller une seconde fois tenter la conquête de Tabago. Le duc partit de Brest le 1er. octobre 1677 ; et arriva le 20 à l'île de Gorée, qui est près du Cap-Verd, et directement en face du Cap-Emmanuel. (1) La situation de cette île est au dix-neuvieme degré, trente minutes de longitude

(1) Voyage de M. Adanson, au Sénégal, en 1749.

et au quatorzieme quarante-trois minutes de latitude. Les Hollandois lui ont donné ce nom, parce qu'elle a beaucoup de ressemblance avec une île de Zélande qui le porte. Elle n'est qu'à une lieue du continent, et sa circonférence n'a pas plus d'un quart de lieue. Une langue de terre basse et une petite montagne très-escarpée forment cette île. Du côté du sud elle domine sur la mer, et l'on découvre tous les vaisseaux qui viennent de l'Europe pour aller à la côte de Guinée. Du côté du nord, on voit le Cap-Verd, et tous les autres caps des terres voisines. Quoiqu'elle soit près de la Zone Torride, on y respire, presque toute l'année, un air frais et tem-

péré, ce qui vient de l'égalité des jours et des nuits, aussi-bien que des vents de terre et de mer qui y soufflent continuellement; autrefois son terrein étoit sec et stérile: il n'y avoit point d'eau douce, mais en 1649, on y découvrit plusieurs sources de très-bonne eau et très-abondantes. On y sema des légumes qui y réussirent très-bien; et on y planta des arbres fruitiers qui rapportent des fruits excellens: enfin, quoique l'île de Gorée soit fort petite, on en a fait un séjour très-agréable. Les habitans y sont cependant tourmentés par une sorte d'insecte appelé *Vavague*. C'est une espece de fourmi blanche à-peu-près de la grosseur de celle d'Europe. Les

fourmis de Gorée, au lieu d'élever des pyramides comme les autres, restent enfoncées dans la terre et ne se déclarent que par de petites galeries cylindriques, de la grosseur d'une plume d'oye qu'elles élevent sur tous les corps qu'elles attaquent. Ces galeries sont toutes de terre, et cimentées avec beaucoup d'art. Les vagvagues s'en servent comme de chemin couvert, pour travailler sans être vues. Elles rongent et consomment, en très-peu de tems, toutes les matieres auxquelles elles s'attachent. Si elles attaquent un lit, il est presque impossible de les en chasser : envain on emploie l'eau salée, le vinaigre, des amers, même la poudre à canon. Si l'on

détruit leurs galeries le soir, avant la moitié de la nuit elles les ont rétablies jusqu'au chevet; et, lorsqu'elles ont rongé les draps et les matelats, elles mordent ceux qui sont dedans et leur causent les douleurs les plus vives.

Les Hollandois s'établirent dans cette île en 1617, et en furent chassés par les Anglois en 1663; mais ils la reprirent l'année suivante (1) et la fortifierent.

Le duc d'Estrées étant arrivé devant cette île, fit canonner les forts. Le gouverneur lui répondit par quelques volées de canon; se retira d'un fort à l'autre, et enfin se rendit à discrétion avec deux

(1) Voyez la vie de Ruiter, t. 1, page 159 et suiv. qui fait partie de cette collection.

cents hommes de garnison qui étoient dedans. Le duc y établit une garnison françoise ; leva l'ancre et fit voile vers les Barbades : il y arriva le premier décembre 1677; y ayant trouvé plusieurs vaisseaux chargés de soldats et de munitions, qui étoient venus de la Martinique pour le joindre, il prit la route de Tabago. C'est une des îles sous le vent. Elle est située vers l'onzieme degré de latitude septentrionale, au nord-est de la Trinité, dont elle est séparée par un canal assez large : elle a été fort long-tems déserte. On lui donne trente lieues de circuit.

L'escadre françoise arriva devant cette île le 7 décembre, et le duc d'Estrées fit débarquer plusieurs

pièces de canon, deux mortiers et toutes les troupes qui étoient destinées à l'attaque du fort. Le chemin n'étant pas frayé du côté par lequel il vouloit attaquer le fort pendant la nuit, il fut obligé d'employer toute la journée à s'en faire un au travers d'un bois assez épais qu'il lui falloit traverser. Lorsqu'il en fut sorti, il fit sommer M. Binkes, qui y commandoit encore, de se rendre; mais on lui répondit qu'on étoit en état de se défendre et qu'on le feroit jusqu'à la derniere extrêmité. Alórs M. le duc d'Estrées fit avancer son canon et tira sur le fort. On mit quelques mortiers en batterie. La troisieme bombe tomba sur le magasin à poudre, le fit sauter avec une

partie de la maison du gouverneur. M. Binkes, qui étoit alors à table avec plusieurs officiers, périt, et il n'y eut que deux de ses convives qui ne furent pas enlevés. M. le duc d'Estrées profita du trouble que cet événement avoit pu causer dans le fort : il monta à l'assaut et se rendit maître de la place sans beaucoup de résistance ; il avoit eu la précaution de faire bloquer le port par une partie de ses vaisseaux, afin d'empêcher que ceux des Hollandois ne sortissent pendant qu'il attaqueroit le fort. Il s'en rendit maître et en recouvra un François qui avoit échoué dans la premiere attaque de cette place, et que les Hollandois avoient relevé.

Lorsque le duc d'Estrées eut fait

fait tous les arrangemens qu'il crut nécessaires pour que l'île de Tabago restât sous la domination du roi de France, il se rendit à la Martinique avec son escadre et y passa l'hiver. Il en partit le 7 de mai de l'année 1678, dans l'intention d'aller attaquer les Hollandois dans leurs autres possessions de l'Amérique. Son escadre étoit alors composée de quinze vaisseaux de guerre, de trois brûlots et de sept bâtimens marchands qui s'étoient joints aux vaisseaux de guerre, dans l'espérance de s'enrichir des dépouilles des Hollandois. Le 11 du même mois toute l'escadre, à la tête de laquelle étoit le vaisseau du comte d'Estrées, fut emportée par des courans si rapides, qu'elle

alla échouer sur les bancs des *îles des Oiseaux*, ou *aves*, situées au quinzieme degré et demi de latitude nord. Ce sont de petites îles du vent. Elles portent ce nom de la quantité d'oiseaux qu'on y trouve ; mais elles ne sont point habitées. On auroit pu sauver tous les équipages ; mais on perdit environ cent cinquante matelots qui descendirent à fond de calle des vaisseaux échoués, pour boire de l'eau-de-vie qui y étoit : ils y resterent, quoique les officiers fissent tous leurs efforts pour les en faire sortir, et y furent noyés.

Le roi, pour récompenser M. le duc d'Estrées de ses services, l'éleva à la dignité de maréchal de France ; le fit chevalier de ses

ordres et le nomma vice-roi de l'Amérique. La paix ayant été conclue entre la France, la Hollande et l'Espagne, en 1678, le maréchal d'Estrées alla se reposer de ses fatigues au milieu de sa famille, dont il faisoit les délices.

Louis XIV ayant appris que les corsaires de Tripoli, auxquels il venoit d'accorder la paix, faisoient des courses sur les marchands françois, et qu'ils avoient enlevé plusieurs de leurs vaisseaux, résolut de les punir, de les forcer de rendre les esclaves chrétiens qu'ils avoient faits et de réparer le tort qu'ils avoient causé à ses sujets. Pour cet effet, il fit équiper une flotte et en donna le commandement à M. le maréchal d'Estrées,

avec ordre d'aller bombarder Tripoli. Cette ville qu'on appelle *Tripoli de Barbarie*, est située sur le bord de la mer, dans une plaine aride : il n'y a aux environs, ni rivieres, ni sources, et les habitans de Tripoli ne boivent que de l'eau du ciel qu'ils ramassent dans des cîternes. Plusieurs savans prétendent que c'est l'ancienne *Oca.* On y voit plusieurs débris d'antiquité, entr'autres, un assez bel arc de triomphe. Ses maisons sont propres et bien bâties. Elle est entourée d'une muraille fort haute, mais qui a peu de consistance ; elle est défendue par plusieurs forteresses qui sont sur le bord de la mer. La principale, qu'on appelle *Mandri*, avance le plus dans la

mer. C'est une grosse tour assez bien bâtie et garnie de canons. Le corps de la place est couvert par deux gros bastions assez forts : on y comptoit alors soixante-quatre piéces de canon en batterie.

La flotte françoise arriva le 19 de juin 1685 devant cette ville, et mouilla à deux lieues au large. Le fond s'étant trouvé mauvais, M. de Tourville, depuis maréchal de France, alla la nuit suivante, avec quelques chaloupes armées, sonder jusque sous les murs de Tripoli, où il trouva un meilleur fond. Il alla rejoindre la flotte et en avertit M. le maréchal d'Estrées qui envoya M. d'Anfreville, avec deux vaisseaux, mouiller à une lieue de la ville. Peu de tems après

le reste de l'armée appareilla pour aller jeter l'ancre sur la même ligne.

Le mauvais tems ne permettant pas de rien entreprendre, M. le maréchal d'Estrées se contenta d'envoyer toutes les nuits des chaloupes pour servir d'avant-garde : il y joignit plusieurs autres petits bâtimens, où l'on fit embarquer des ingénieurs pour sonder l'entrée du port et prendre un plan régulier de la place. Le 22 de juin, le maréchal d'Estrées donna ordre à ceux qui conduisoient les galiotes à bombes de se préparer à bombarder la place. On démâta promptement les huniers et on mit les mortiers en place. Les chaloupes des vaisseaux de guerre allerent

mouiller des ancres à portée du canon de la ville, afin que les galiotes à bombe pussent se haler dessus. On fit des détachemens composés des chaloupes à rames et de plusieurs autres vaisseaux pour le service des bombardes qui commencerent à se haler sur les huit heures du soir.

M. de Tourville, qui commandoit l'attaque, fit avancer ces vaisseaux jusqu'à l'entrée du port, pour empêcher les ennemis de faire quelque entreprise. Les galiotes commencerent à lancer des bombes sur la ville vers les dix heures du soir. Les ennemis firent un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie sur les galiotes ; mais les bombardiers, qui étoient comman-

dés par MM. Landouillet et de Pointy, lançoient des bombes sans discontinuer : elles tomboient en si grande quantité et si rapidement sur les bastions, qu'elles en chasserent les ennemis, et leur feu cessa tout-à-coup. On continua de lancer des bombes jusqu'au lendemain six heures du matin, qu'on fit retirer les détachemens et les galiottes. Si-tôt que la nuit fut arrivée, elles retournerent à leur poste avec les détachemens, et continuerent à lancer des bombes avec la même promptitude que la veille : bientôt on s'apperçut qu'elles avoient mis le feu à plusieurs endroits de la ville.

M. le marechal d'Estrées, voyant que les assiégés persistoient à vou-

loir se défendre, résolut d'attaquer leurs fortifications avec le canon, pendant que les galiottes continueroient de lancer des bombes sur la ville. Pour cet effet, il ordonna à un détachement d'aller sonder jusque dans le port, pour en connoître le fond, et pour descendre sur l'écueil le plus près de la ville, afin de voir s'il y avoit assez de terre pour y dresser une batterie de canon. MM. de Landouillet et de Pointy s'embarquerent sur une chaloupe et partirent à dix heures du matin avec une galiotte à rames, commandée par M. le Moutheux et cinq chaloupes armées. Les Tripolins firent un grand feu sur ces bâtimens; mais ils ne purent empêcher les François d'approcher

d'un écueil qui n'étoit qu'à une portée du mousquet de la ville. MM. de Landouillet et de Pointy y mirent pied à terre, l'examinerent et connurent qu'il pouvoit servir au projet qu'avoit formé M. le maréchal d'Estrées. Pendant qu'ils y étoient occupés les cinq chaloupes sondoient dans le port, où ils trouverent un très-bon fond. Ils apperçurent sur le bord de la mer un détachement assez considérable d'infanterie et de cavalerie : M. de la Guiche, lieutenant des vaisseaux, et qui commandoit la premiere des cinq chaloupes armée, fit tirer quelques coups de canon sur ce détachement. Les ennemis, qui n'avoient jamais vu de chaloupes armées de canon,

furent si effrayés qu'ils prirent promptement la fuite.

Lorsque les François eurent tout examiné, ils se préparerent à aller rejoindre la flotte, et se flattoient de pouvoir le faire, sans avoir essuyé aucune perte; mais les ennemis faisoient un feu continuel sur leurs vaisseaux. Un boulet porta sur la galiotte à rames; tua trois matelots et blessa à la cuisse M. le Moutheux qui la commandoit.

M. le maréchal d'Estrées, qui étoit sur le vaisseau *le Capable*, avoit mis à la voile pour canonner les forts de la ville, pendant cette opération, et attirer sur lui les efforts des ennemis. Il avoit ordonné aux galiottes de continuer toujours à lancer des bombes dans

la ville. Il y en tomba plusieurs pendant que le peuple étoit assemblé : elles tuerent environ trente hommes et firent un fracas si terrible, qu'elles jeterent la consternation dans toute la ville.

Les Tripolins, déconcertés par l'effet des bombes, inquiets sur ce qu'ils avoient vu faire dans leur port et auprès de la ville; effrayés, d'ailleurs, par l'intrépidité de ceux qui étoient venus en plein jour, et malgré un feu continuel, les braver jusque sous les murs de leur ville, résolurent de terminer une guerre qui ne pouvoit leur être que funeste. Sur le midi, on vit sortir du port une chaloupe portant pavillon blanc. Elle alla à bord de M. le maréchal d'Estrées : il

il y avoit, parmi ceux qui étoient dedans, un vieillard âgé de quatre-vingt-quatorze ans; il salua le général, lui dit qu'il étoit l'infortuné Trieks, beau-frere de Baba-Assen, chassé d'Alger depuis deux ans, après y en avoir régné vingt en qualité de Dei. Il ajouta qu'il venoit de la part du divan de Tripoli pour être médiateur entre les François et les Tripolins, et proposer la paix. M. le maréchal d'Estrées lui répondit que les Tripolins n'ignoroient pas les raisons qui engageoient les François à les attaquer, et qu'ils pouvoient bien aussi connoître les moyens par lesquels on leur accorderoit la paix; qu'il alloit dresser les articles du traité, et les enverroit au divan par des

officiers auxquels les Tripolins feroient connoître leurs intentions. Il ajouta qu'il leur accordoit une trève de vingt-quatre heures, au bout desquelles il recommenceroit les actes d'hostilité, s'il ne recevoit une réponse satisfaisante, parce qu'il ne vouloit pas perdre un tems qui lui étoit précieux. Trieks lui dit qu'il feroit connoître ses intentions au divan, et qu'il espéroit qu'on satisfairoit à ses demandes, parce que la ville étoit entiérement disposée à la paix. Il prit ensuite congé de M. le maréchal d'Estrées, laissant pour ôtage un des principaux habitans de Tripoli qui étoit venu avec lui M. le maréchal envoya à Tripoli M. de Reymond, major de l'armée, et

M. de la Croix, interprete. Lorsqu'ils y furent arrivés, ils se rendirent chez le bey; lui dirent que M. le maréchal d'Estrées, ayant été informé que les habitans de Tripoli désiroient sincérement la paix, les avoit envoyés pour lui dire de faire assembler le divan le lendemain, et qu'ils reviendroient lui apporter les conditions auxquelles le général françois vouloit bien accorder la paix aux Tripolins. Le bey les reçut avec beaucoup de marques d'honneur, leur donna des rafraîchissemens, et leur promit de faire assembler le divan le lendemain de grand matin. Lorsqu'ils se rembarquerent, le canon des forteresses les salua de plusieurs coups.

Le lendemain, 25 de juin 1685, le vieux Trieks revint à bord de M. le maréchal, et lui dit que le divan étoit assemblé. M. le maréchal nomma plusieurs officiers pour aller annoncer ses intentions aux Tripolins. Ils se rendirent chez le bey, où ils trouverent tous les principaux habitans de la ville assemblés.

Les conditions que les officiers étoient chargés de leur proposer, parurent très-dures aux Tripolins. M. le maréchal vouloit qu'ils payassent deux cents mille écus pour les dédommagemens des prises qu'ils avoient faites sur les négocians françois; qu'ils rendissent tous les esclaves chrétiens, non-seulement François, mais encore

des autres nations, qu'ils avoient pris sous la banniere de France.

Les Tripolins, après bien des contestations, offrirent la moitié de la somme; mais les officiers François persisterent et ne consentirent qu'après bien des prieres à la diminuer de cent mille livres, et de se contenter de cinq cents mille, que les Tripolins promirent de livrer avec tous les esclaves chrétiens qu'ils avoient pris sur les vaisseaux françois. On convint qu'ils paieroient une partie de la somme le lendemain, et qu'on leur accorderoit quinze jours pour payer le reste, à condition qu'ils fourniroient chaque jour une certaine quantité de bœufs pour la subsistance des

équipages des vaisseaux françois. Les Tripolins dirent qu'ils avoient envoyé quatre cents esclaves chrétiens au grand seigneur; mais qu'ils donneroient en ôtage dix des principaux habitans de la ville; qu'on les ameneroit en France et qu'on les y retiendroit jusqu'à ce qu'on eût renvoyé les quatre cents esclaves qui étoient à Constantinople. Ils promirent, en outre, de rendre deux cents esclaves qui se trouvoient dans la ville et aux environs. Dès le lendemain ils en délivrerent cent quatre-vingt.

Le même jour qui étoit le 26, M. Robert, commissaire de la marine, alla à la ville pour recevoir cent cinquante mille livres que les Tripolins avoient promis;

mais ils ne lui délivrerent pas la moitié de cette somme, et lui présenterent de très-mauvaises excuses.

Lorsque M. Robert fut retourné à la flotte, et qu'il eut fait son rapport, M. le maréchal d'Estrées envoya dire aux Tripolins qu'ils paieroient cher leur manque de bonne foi, et qu'il leur feroit connoitre combien il étoit dangereux d'irriter les François. Il ordonna aux galiottes à bombes de se préparer à lancer des bombes au premiers signal. Elles approcherent aussi-tôt de la ville, et ces préparatifs effrayerent les Tripolins : ils avoient éprouvé ce qu'ils avoient à craindre des bombes. Le bey résolut de mettre

tout en usase pour détourner le malheur qui menaçoit la ville ; pour fournir l'argent qu'on avoit promis, il imposa une taxe, et ordonna qu'on la levât sur-le-champ. Plusieurs des principaux citoyens voulurent s'y opposer ; mais il sentit qu'il falloit sacrifier quelques particuliers au bien général, il fit trancher la tête à quatre des plus mutins.

Le 27, il envoya au maréchal une très-grande partie de l'argent qu'on avoit promis, et rendit un vaisseau marchand, de Marseille, que les corsaires de Tripoli avoient pris quelques jours auparavant. M. le maréchal accorda jusqu'au 9 juillet, pour qu'on fournît le reste de la somme, soit en ar-

nent, soit en marchandises. Il envoya son secrétaire au bey, qui, de son côté, lui envoya un chiaoux pour ratifier la paix. M. de la Croix qui en avoit mis les articles en langue turque, accompagna le secrétaire du maréchal, et lut ces articles au milieu du divan. Ceux qui le composoient les signerent, et y mirent le sceau. On tira ensuite 25 coups de canon en signe de réjouissance et 25 autres pour saluer le général francois. Ce fut ainsi que M. le maréchal d'Estrées mit à la raison les corsaires de Tripoli. Les bombes avoient abattu une très-grande quantité de maisons dans la ville, et tué un grand nombre de citoyens. Les Tripolins prierent M. le ma-

réchal de leur donner un consul de la nation françoise. Il en nomma un en attendant les ordres de la cour. Les Tripolins ayant éprouvé d'une maniere funeste la valeur des François, n'oserent plus attaquer leurs vaisseaux, et respecterent leur pavillon. M. le maréchal d'Estées ayant appris que les Tunissiens avoient enlevé plusieurs vaisseaux marchands de la nation françoise, se rendit devant Tunis, et fit tous les préparatifs pour bombarder cette ville. Les Tunissiens effrayés demanderent la paix, rendirent tous les esclaves qu'ils avoient pris sur les vaisseaux françois, et payerent les frais de l'armement.

Le maréchal d'Estrées revint en

France couvert de gloire. Il espéroit qu'il pourroit rester quelque tems au milieu de sa famille, et se délasser des fatigues, qu'il avoit essuyées pendant presque tout le cours de sa vie ; mais il éprouva que les officiers d'un mérite distingué goûtent rarement le repos, parce que l'état a souvent besoin d'eux. Les Algériens, accoutumés à vivre de pirateries, oserent encore enlever, en 1687, plusieurs bâtimens françois, malgré les châtimens réitérés que le roi leur avoit fait essuyer. Louis XIV, justement irrité contr'eux, fit équiper une escadre à Toulon et en donna encore le commandement au maréchal d'Estrées, avec ordre d'aller bombarder leur ville

et de la réduire en cendres. Le maréchal d'Estrées partit vers le commencement de juin 1688, et y arriva sur la fin du même mois. Il employa plusieurs jours à faire ses préparatifs : commença le premier juillet à y lancer des bombes, et ne discontinua pas jusqu'au 16 du même mois. Il en tomba près de dix mille sur Alger : il n'y resta pas une seule maison entiere. On coula à fond cinq vaisseaux algériens dans le port même, et on en brûla un.

Le maréchal, voyant le tems où la mer est dangereuse sur ces côtes, résolut de ramener l'escadre françoise à Toulon; et alla rendre compte au roi de son expédition. Sa majesté le fit chevalier de

de ses ordres le 2 de février 1686; le nomma lieutenant-général du comté Nantois, gouverneur de Nantes et commandant pour le roi au duché de Bretagne. Dans le tems que les ennemis cherchoient à faire une descente dans cette province, il eut toujours soin de tenir ses côtes en état de défense, et ni les Hollandois, ni les Anglois, ligués contre Louis XIV, ne purent exécuter leur projet. Depuis cette époque, il ne commanda plus sur mer; mais il continua d'être utile à son roi et à l'état. Les côtes et les ports de la Bretagne furent toujours bien gardés, comme nous venons de le dire, les vaisseaux bien entretenus et toujours prêts à partir; la disci-

pline militaire fut bien observée parmi les troupes qui étoient en garnison dans cette province.

La France perdit ce grand homme le 19 mai 1707 ; il étoit alors âgé de quatre-vingt-trois ans. Il avoit épousé en 1658, Marie-Marguerite Morin, dont il eut Victor-Marie d'Estrées, qui marcha sur ses traces et soutint la gloire de son nom, comme on va le voir dans sa vie ; Jean, Abbé d'Evron, nommé à l'Archevêché de Cambrai, et qui mourut avant d'être sacré ; César d'Estrées, mort en bas âge ; Marie-Anne-Catherine qui épousa Michel-François le Tellier, marquis de Courtenvaux, fils aîné du marquis de Louvois,

ministre et secrétaire d'état ; enfin Elisabeth Rosalie, demoiselle de Tourpes.

VIE DE VICTOR-MARIE D'ESTRÉES.

Il naquit à Paris, le 30 novembre 1660, et fut le premier des enfans de Jean, duc d'Estrées, comme on vient de le voir. Son pere le mit de très-bonne heure au college des Jésuites, où le jeune d'Estrées fit ses études avec un succès qui lui attira l'estime et l'amitié de ses professeurs. Son ardeur et son adresse dans ses exercices annonçoient qu'on verroit encore paroître un héros dans l'illustre maison d'Estrées,

Dès l'âge de 17 ans, il avoit achevé le cours de ses études, et son pere, qui le destinoit à la profession des armes, le mit simple volontaire dans le régiment de Picardie. Il sentoit qu'on sait toujours mieux commander quand on a apprit à obéir, et vouloit que les officiers, sans avoir égard ni à sa naissance, ni à son âge, lui fissent faire les mêmes exercices qu'aux simples soldats. Le comte d'Estrées alla avec son régiment, au siége de Valenciennes, où Louis XIV commandoit en personne, ayant sous ses ordres les maréchaux de Humieres, de Luxembourg, de la Feuillade, de Schomberg, de Lorges, et M. de Vauban. Cette place fut investie, le

6 mars 1677; on ouvrit la tranchée la nuit du 9 au 10 du même mois, et le gouverneur capitula le 17. L'enseigne de la colonelle du régiment de Picardie fut tué dans la tranchée à côté du jeune comte d'Estrées. Le roi, sur le témoignage qu'on lui rendit de ce volontaire, le nomma à la place de celui qui avoit été tué.

Le comte d'Estrées servit en qualité d'enseigne au siége de Cambrai, où Louis XIV commandoit encore en personne. Cette place fut investie le 22 mars de la même année, et capitula le 6 avril. Le 22 du même mois, le comte se rendit avec son régiment devant Saint-Omer, que monsieur, frere unique du roi, assiégeoit. Ce prince

ayant battu l'armée ennemie commandée par le prince d'Orange qui venoit au secours des assiégés, força le gouverneur de capituler. Le comte d'Estrées avoit donné dans ces trois siéges des marques si éclatantes de valeur et de capacité, que sa majesté le nomma à la fin de la campagne, capitaine dans le régiment du roi infanterie.

(1) Les éloges que les officiers généraux et les officiers subalternes faisoient du jeune comte d'Estrées, donnerent à M. de Louvois, alors ministre de la guerre, l'idée de l'attacher au service de terre. Il se proposoit de l'avancer promptement, et espéroit que les honneurs exciteroient

(1) Mémoires du tems.

l'ardeur naturelle de ce jeune officier, et que ce seroit à ses soins et à son attention, que la France devroit la satisfaction de compter encore un d'Estrées parmi ses héros, et son illustre maison la gloire d'avoir des maréchaux de France dans les troupes de mer, et dans celles de terre. M. de Seignelai, ministre de la marine, desiroit de faire entrer le comte d'Estrées dans la marine. Il sentoit que plus il y auroit d'officiers de mérite, plus elle acquerroit de supériorité sur celle des étrangers et deviendroit redoutable. Il en parla au roi, lui présenta ces raisons, ajouta que le comte d'Estrées s'instruiroit bientôt à l'école du maréchal son pere, et que pour porter la ma-

rine françoise à son dernier degré de perfection, il falloit y mettre des gens de qualité et de mérite en même tems. M. de Louvois, qui étoit présent et aussi zélé pour la gloire des troupes de terre que M. de Seignelay pour celle de mer, chercha à refuter ces raisons, dit que le roi avoit plus d'ennemis sur terre que sur mer, et qu'il avoit, par conséquent, plus besoin de bons officiers dans ses troupes de terre, que dans celles de mer; qu'enfin en ôtant le comte d'Estrées des troupes de terre; ce seroit sacrifier à l'incertitude des événemens un goût déja éprouvé et qui sembloit naturel. Voir deux grands ministres se disputer la gloire de

protéger un jeune officier d'un mérite distingué, et la satisfaction de l'avoir dans leur département, est un beau trait dans l'histoire de Louis XIV; il est en même-tems bien glorieux pour celui qui étoit l'objet de cette contestation. Louis XIV décida qu'il falloit faire entrer le comte d'Estrées dans la marine et lui donna le commandement d'un des vaisseaux de l'escadre que le maréchal, son pere, conduisoit en Amérique.

Le mauvais tems rendit le passage très-difficile, et le maréchal, quoiqu'il eût prévenu son fils sur les caprices des vents et de la mer, eut peur qu'un pareil apprentissage ne le dégoûtât de la ma-

rine ; mais ses craintes furent bientôt calmées. On resta plus longtems en mer qu'on ne l'avoit cru, on fut sur le point de manquer d'eau et de vivres ; le comte supporta la faim et la soif avec plus de patience que ceux même qui s'étoient déja trouvés dans des conjectures semblables. Il travailloit à la manœuvre avec une ardeur et une constance qui les étonnoit : son exemple arrêtoit leurs murmures, et les excitoit au travail.

Nous avons parlé de cette expédition dans la vie du maréchal d'Estrées, son pere : nous dirons seulement ici que le comte en présenta le journal à M. de Seignelay ; que ce grand ministre fut

si content des observations que ce jeune officier avoit faites pour le bien du service, qu'il en parla au roi et lui en fit les plus grands éloges. M. de Seignelay accordoit sa protection au comte d'Estrées, plutôt à cause de son mérite, qu'à cause de sa naissance.

En 1682, les Algériens oserent encore attaquer les vaisseaux françois et en enlever plusieurs. Louis XIV envoya contr'eux une escadre commandée par M. du Quesne. Les Algériens s'y étoient attendus, et avoient rassemblé toutes leurs forces pour résister aux François. M. du Quesne, avant de partir, donna ordre à plusieurs capitaines de son escadre d'aller croiser sur les côtes de Barbarie, et d'attaquer les corsaires

saires qu'ils s'y rencontreroient. Le comte d'Estrées qui étoit du nombre, rencontra un Algérien, dont le vaisseau étoit beaucoup plus fort que le sien : il essuya sa bordée, lui lâcha la sienne si à propos qu'il le désempara de tous ses agrès; le força de se faire échouer, et d'abandonner trois prises qu'il avoit faites. Tous les barbares effrayés, rentrerent dans leurs ports, et M. du Quesne alla les bombarder, comme nous l'avons dit dans sa vie. Ce général, voyant que les munitions commençoient à lui manquer, que la saison des tempêtes sur ces parages approchoit, résolut de retourner en France; mais il y laissa le comte d'Estrées, qui acheva de nettoyer

la Méditerranée de corsaires.

La guerre s'étant rallumée entre la France et l'Espagne, on craignoit que la flotte espagnole, qui étoit dans la Méditerranée, n'enlevât plusieurs vaisseaux marchands qu'on attendoit du Levant, et l'on chargea M. le comte d'Estrées d'aller au-devant d'eux avec trois vaisseaux dont on lui donna le commandement. Il les joignit; passa avec eux au travers de la flotte ennemie, et les conduisit tous au lieu de leur destination. Pendant qu'il étoit occupé à cette opération, Louis XIV, mécontent des Génois, fit équiper une flotte dans ses ports de la Méditerranée pour bombarder Gênes. M. le comte d'Estrées, revint en France dans

le tems que la flotte alloit partir : il se hâta d'aller à la cour, et demanda à y être employé ; mais tous les preparatifs étoient faits, et toutes les places étoient remplies.

(1) Son courage et son activité ne lui permirent pas de rester dans l'inaction : il alla trouver M. de Louvois, ministre de la guerre, qui avoit toujours conservé beaucoup d'estime et d'amitié pour lui, le pria de lui permettre d'aller au siége de Luxembourg, que le maréchal de Crequi faisoit alors. M. de Louvois lui répondit qu'il ne pouvoit lui accorder ce qu'il

(1) Mémoire du tems, histoire de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, tome 2.

lui demandoit parce que le roi avoit expressément défendu que personne y allât sans son ordre : mais qu'étant toujours disposé à l'obliger, il en parleroit à sa majesté. Il le fit ; obtint ce que le comte desiroit, et lui donna une lettre pour le maréchal de Créqui. En arrivant devant la place, il se mit à la tête des grenadiers ; emporta, l'épée à la main, la contregarde, et continua, pendant tout le siége, de marcher avec eux.

M. de Seignelay, entendant vanter le courage et la capacité du comte d'Estrées, eut peur qu'il ne quittât le service de mer pour s'attacher à celui de terre. Il proposa au roi de lui accorder la survivance de la place de vice-amiral que pos-

sédoit son pere : le roi y consentit, et le ministre fit avertir le duc d'Estrées, de se trouver le lendemain au lever de sa majesté. Le comte s'y rendit, et M. de Seignelay, qui l'y attendoit, lui annonça la grace que sa majesté lui avoit accordée, et l'accompagna pour remercier le roi, et prêter serment.

Il reçut, peu de tems après, ordre d'aller avec M. le chevalier de Tourville et M. de Chateau-Regnaut joindre le maréchal d'Estrées, son pere, qui bombardoit Alger. Dans leur route, ils rencontrerent deux vaisseaux de guerre espagnols, commandés par le vice-amiral Papachin, qui revenoit de Naples. Le chevalier de Tourville

lui envoya sa tartane pour lui demander le salut. Papachin le refusa. Le chevalier de Tourville et M. de Chateau-Regnaut avancerent sur son vaisseau, qui étoit de quatre-vingts piéces de canon, lui lâcherent leur bordée et le dématerent. Le comte d'Estrées attaqua l'autre vaisseau Espagnol qui étoit de soixante-quatre canons, quoique le sien ne fût que de trente-huit; lui lâcha sa bordée; monta à l'abordage et s'en rendit maître. Papachin sentit alors qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que de saluer le pavillon françois, et le fit. Pour se disculper, il dressa et publia un procès-verbal par lequel il fit connoître l'état dans lequel ses vaisseaux étoient, et le danger où il s'étoit trouvé.

Le chevalier de Tourville, le comte d'Estrées et M. de Chateau-Regnaut se rendirent ensuite devant Alger et joignirent la flotte du maréchal d'Estrées qui étoit déja arrivée et qui bombardoit cette ville, comme on l'a vu dans sa vie. Après cette expédition, le maréchal ramena la flotte à Toulon, et alla à la cour avec son fils, pour y rendre compte de son opération devant Alger.

Ce comte d'Estrées apprit que Louis XIV avoit formé le projet d'envoyer une armée sur le Rhin, pour faire le siége de Philisbourg, et que monseigneur le dauphin devoit la commander : il demanda la permission d'accompagner ce prince en qualité de volontaire, et l'ob-

tint. L'armée étoit composée de vingt-neuf bataillons, de trente-trois escadrons de cavalerie, de douze de dragons et de la gendarmerie. Le maréchal de Duras fut chargé de la conduite du siége, sous les ordres de monseigneur le dauphin, avec huit lieutenans-généraux qui étoient messieurs de Joyeuse, de Montclar, de Vauban, de Tilladet, de la Fraiseliere, de Rubantel, de Catinat et le marquis d'Uxelles. Quarante-huit seigneurs, du nombre desquels étoit le comte d'Estrées, y allerent en qualité de volontaires, et furent dispersés dans plusieurs régimens, avec défense, sous peine de prison, d'aller à la tranchée que quand les régimens où ils étoient seroient

commandés pour y aller. Monseigneur partit le 25 de septembre 1688, et arriva devant Philisbourg, le 6 octobre suivant.

Cette place est située sur le Rhin et sur un marais. Sa force consiste en sept bastions, un ouvrage couronné, précédé d'un autre à cornes et des demi-lunes qui couvrent des courtines. Il y avoit un pont volant qui étoit défendu par un ouvrage à deux demi-bastions, et un bastion au milieu. La garnison étoit de deux mille hommes d'infanterie, et de trois mille chevaux. Elle étoit munie de toutes les provisions nécessaires pour faire une longue résistance et avoit pour gouverneur M. de Staremberg; qui passoit pour un très-bon officier.

M. le maréchal de Duras, qui étoit arrivé avant monseigneur le dauphin, avoit fait ouvrir la tranchée la nuit du 3 au 4 octobre au fort du Rhin, sur lequel on jeta cinquante bombes. On l'ouvrit en même-tems du côté de la ville au-dessus et au-dessous du Rhin : mais ce ne fut que pour placer des batteries qui pussent prendre le fort de revers. Les François emporterent bientôt ce fort l'épée à la main. Toute l'artillerie et les munitions nécessaires pour ce siége étoient descendues le long du Rhin dans un endroit nommé Reinsheim, qui est à trois grandes lieues de l'endroit où on vouloit les transporter ; il falloit d'ailleurs aller par des chemins presqu'impratica-

bles, ce qui auroit causé beaucoup de retard. On prit la résolution de les voiturer par le Rhin, quoiqu'il fallût passer entre le fort et la ville, et sous le feu de l'ouvrage à cornes. M. le marquis de la Fraiseliere se chargea de cette opération et la fit exécuter par les officiers d'artillerie qui agirent avec beaucoup d'adresse et d'intrépidité. Ils ne perdirent pas un seul homme.

Monseigneur le dauphin arriva devant la place, le 6 octobre, comme nous l'avons dit. Le 7, M. de Vauban lui fit voir la disposition des attaques qui devoient être au nombre de trois. Les assiégés, voyant qu'on avançoit beaucoup le siége, et que l'on tiroit sans dis-

continuer sur la ville et les forts, faisoient de fréquentes sorties : mais ils perdoient toujours beaucoup de monde. Le gouverneur demanda qu'on lui permît de retirer les morts pour les faire enterrer. M. de Catinat conseilla de lui accorder sa demande, à condition que les corps seroient portés dans la ville par des soldats françois. Lorsque la convention fut faite, M. de Catinat fit déguiser deux ingénieurs en soldats et les chargea d'examiner les ouvrages qui se présenteroient à leur vue. L'un d'eux, feignant d'avoir soif, descendit dans le fossé de la demi-lune, et, après l'avoir sondé, il reconnut, qu'il n'y avoit que deux pieds d'eau. Ces ingénieurs remarquerent encore

core que la demi-lune étoit environnée d'un marais qui paroissoit très-profond ; mais qu'il y avoit une digue assez large pour que huit hommes y passassent de front: les assiégeans tirerent par la suite, parti de ces remarques. Monseigneur le dauphin excitoit tous les soldats par son exemple : il s'avança un jour vers les sapeurs de la grande attaque, et il y eut un grenadier tué auprès de lui. Tous les seigneurs qui étoient dans l'armée en qualité de volontaires, cherchoient à donner des preuves de leur valeur, ils marchoient à côté des grenadiers, et s'exposoient aux mêmes dangers qu'eux. Le comte d'Estrées, étant à l'attaque de l'ouvrage couronné, reçut deux

coups de mousquet, l'un à l'épaule, l'autre à la cuisse, et fut obligé de porter des béquilles près de dix-huit mois.

Comme rien ne résiste à la valeur des François, quand ils sont commandés par leurs maîtres, Philisbourg fut obligé de capituler le 29 octobre. D'aussi loin que M. de Staremberg apperçut monseigneur le dauphin, il mit pied à terre, s'avança vers lui, et lui dit: « Si quelque chose peut me consoler de n'avoir pas défendu cette ville aussi long-tems que je l'aurois souhaité, pour le service de l'empereur mon maître, c'est que je la remets à un aussi grand prince que lui. »

On trouva dans la ville cent

vingt-quatre piéces de canon, cent cinquante milliers de poudre, vingt-deux mille boulets, seize mille sacs de farine et beaucoup d'autres munitions de guerre et de bouche.

Nous venons de voir M. le comte d'Estrées servir en qualité de volontaire dans une armée de terre, combattre et s'exposer aux dangers comme un simple grenadier; examinons-le à présent dans une armée navale : admirons son courage et sa prudence. En 1690, Louis XIV, voulant appuyer les Irlandois qui s'étoient déclarés contre le prince d'Orange, en faveur du roi Jacques, fit équiper une flotte considérable, en donna le commandement au comte de

Tourville, qu'il nomma vice-amiral-général. Cette flotte fût divisée en trois escadres, et le comte d'Estrées fut chargé d'en commander une. M. de Tourville sortit du port de Brest le 9 juin 1690 ; mais les vents contraires l'obligerent de rentrer dans le port le 12 du même mois. Le vent se trouvant favorable le 23, il remit à la mer, entra dans la Manche le 29 ; le 5 juillet, il rencontra les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande ; mais elles évitoient le combat. L'arriere-garde, que commandoit M. de Chateau-Regnaut, se trouvant au vent de l'armée, fit l'arriere-garde ; le comte d'Estrées, qui étoit sous le vent, fit l'avant-garde. Il soutint avec dix

vaisseaux tout l'effort de l'escadre bleue des ennemis, qui étoit au moins de vingt, et la détruisit presqu'entierément. Le comte de Tourville et M. de Chateau-Regnaut firent, de leur côté, des prodiges de valeur et forcerent les ennemis de se retirer, après une perte considérable.

(1) M. de Tourville apprit qu'il y avoit plusieurs vaisseaux marchands dans la baye de Tingmouth, qui attendoieut le succès du combat pour mettre à la voile: il résolut de les brûler. Pour cet effet il fit armer quarante-huit chaloupes; mit dans chacune trente-sept hommes, dont vingt devoient des-

(1) Voyez la vie du maréchal de Tourville qui fait partie de cette collection.

cendre à terre. On rassembla tous les gardes-marine ; on chargea un lieutenant en second et un enseigne de vaisseau de les commander : les chaloupes étoient conduites par les capitaines des escadres d'où on les avoit tirées. Par-là il se trouva, à la tête de ce détachement, neuf capitaines de vaisseau et plusieurs autres qui avoient servi sur terre, et dont l'expérience étoit connue. On fit en outre un détachement de galeres ; on mit dans chacune trente hommes qui devoient aussi descendre à terre : leurs chaloupes étoient encore commandées par un lieutenant et un enseigne. Ces officiers avoient ordre de rester dans leurs chaloupes pendant la des-

cente, afin d'empêcher qu'il n'arrivât quelque désordre. Ces détachemens, tant des vaisseaux que des galeres, montoient à dix-huit cents hommes, tous d'élite. On confia le soin de cette expédition au comte d'Estrées ; M. de Viviers, chef d'escadre des galeres et M. de Raimondis, major-général, commandoient sous lui.

Toutes les dispositions étant faites, M. de Tourville visita la côte d'Angleterre et reconnut que les chaloupes pouvoient aborder à Tingmouth. Les chaloupes armées joignirent le 4 du mois d'août 1690 les galeres qui étoient destinées pour les remorquer, chacune selon sa division, et le détachement quitta le gros de l'armée sur

les dix heures du soir. Les galeres marcherent sur deux colonnes ; les chaloupes et les caïques étoient au milieu. On mouilla la nuit du 4 au 5 à une demi-portée du canon de Tingmouth. Si-tôt que le jour parut, on vit sur un plage qui est entre le bourg et la mer, environ cent hommes d'infanterie et cent cinquante de cavalerie. Les galeres, qui s'étoient approchées du rivage, tirerent un coup de canon sur eux. Cette troupe, qui n'étoit composée que de milice et par conséquent point accoutumée au feu, se retira promptement dans un retranchement qu'elle avoit fait, et qui étoit avantageusement situé. Il y avoit trois pièces de canon et trois pavillons anglois,

éloignés de cent cinquante pas l'un de l'autre. Les galeres tirerent alors cinq à six coups de canon pour faciliter la descente. Le comte d'Estrées sauta le premier à terre, et tout le monde le suivit.

Les troupes, s'étant mises en ordre de bataille, marcherent droit au retranchement des ennemis, qui l'abandonnerent, se retirerent derriere des arbres qui se trouverent là, et gagnerent la montagne avec beaucoup de précipitation. M. d'Estrées commença par se rendre maître d'un temple et de quelques maisons qui étoient à l'autre bout du retranchement. On attaqua ensuite plusieurs autres retranchemens et on les emporta l'épée à la main. On enleva les

drapeaux et toute l'artillerie qu'on y trouva ; dans peu de tems on se saisit de toutes les avenues et de tous les postes qui auroient pu servir aux ennemis à gêner le rembarquement. On envoya, en même-tems, un détachement brûler douze vaisseaux qui étoient dans le port, dont il y en avoit neuf de quarante piéces de canon, deux de trente, et un de vingt-quatre : ils étoient armés en guerre. Il y en avoit huit autres qui étoient en flûtes ou bâtimens marchands, chargés de cuirs, de draps et de bas. M. le comte d'Estrées en fit enlever les canons, les marchandises, et les brûla. Il ordonna ensuite à ses troupes de se rembarquer, ce qui se fit avec beau-

coup d'ordre, et sans qu'on perdît un seul homme. Cette expédition fut achevée dans cinq heures de tems et presque à la vue de six mille hommes de troupes réglées des ennemis, qui n'étoient qu'à trois quarts de lieue de Tingmouth, d'où l'on voyoit quelques-uns de leurs bataillons. M. de Tourville pour rendre cette expédition plus facile, avoit donné, pendant la nuit, une fausse alarme du côté de Torbai, avec huit ou dix chaloupes remplies de soldats qui avoient des mêches allumées. Les Anglois, craignant qu'on ne fît une descente de ce côté, y avoient envoyé la plus grande partie de leurs forces.

Malgré les ordres précis que M.

le comte d'Estrées avoit donnés de ne causer aucune espece de dommage aux habitans, les soldats et les matelots pillerent et brûlerent quinze ou vingt maisons; mais on les obligea de rapporter tout ce qu'ils avoient pris, et on le brûla, à la tête des troupes, avant le rembarquement. Il avoit deux motifs pour agir ainsi : il sentoit qu'il ne devoit pas laisser les matelots et les soldats jouir du fruit de leur désobéissance, et qu'il lui faudroit perdre beaucoup de tems pour trouver ceux à qui les effets appartenoient. Après cette expédition, la flotte leva l'ancre, reprit la route de France; et arriva le 17 août à Brest où elle désarma.

Le comte d'Estrées, voyant que la

la cour n'étoit pas disposée à faire de nouvelles entreprises sur mer, ne voulut pas rester dans l'inaction : il alla en Allemagne joindre l'armée que commandoit monseigneur le dauphin, y resta jusqu'à la fin de la campagne, et y donna encore des preuves de ses talens pour la guerre sur terre.

Le duc de Savoie s'etant joint aux ennemis de la France, Louis XIV envoya contre lui M. de Catinat, alors lieutenant-général, qui le battit à Stafarde, prit plusieurs villes de ses états et mit le siége devant Nice. M. le comte d'Estrées eut ordre d'aller avec une escadre bloquer le port de cette ville, pour empêcher que les alliés du duc de Savoie ne secourussent

cette ville. Elle se rendit le 26 mars 1691 ; mais le gouverneur de la citadelle résolut de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité. La citadelle de Nice est située sur un rocher qui forme autour un glacis naturel et parfaitement bon. Elle est environnée d'une fortification très-bien revêtue ; il y a en outre, un ouvrage à corne du côté de la ville.

Le 27, M. de Catinat fit dresser une batterie à Montalban, d'où l'on voit la citadelle à revers. Les équipages de quatre vaisseaux qu'on avoit fait avancer de ce côté, monterent quatre piéces de canon sur la montagne, mais elles se trouverent trop éloignées et on les transporta au milieu ; on y éta-

blit, en outre, une batterie de mortiers. Le 28, au matin, M. de Catinat entra dans la ville, et deux heures après, M. le marquis de Tournon, qui en étoit gouverneur, en sortit avec sa femme et sa fille. M. de Catinat les fit escorter jusque sur la route de Turin ; les assiégés firent grand feu de leur artillerie et de leur mousqueterie sur ceux qui sortirent de la place. Ils jeterent des bombes dans la ville et tuerent plusieurs personnes. Le soir, les mortiers s'étant trouvés en état, on lança une douzaine de bombes sur la citadelle, pour voir s'ils ajustoient bien : le 29, les assiégés firent encore un grand feu. M. de Catinat ordonna de remplir des sacs à terre

pour faire des fascines et achever les batteries. On lança encore quelques bombes dans le château : sur les huit heures du soir M. de Catinat fit ouvrir la tranchée dans deux endroits. Il fit prier M. le comte d'Estrées de faire placer, par les matelots, plusieurs batteries sur la montagne de Montalban, parce qu'une seule ne suffisoit pas, et d'en faire établir aussi sur les hauteurs voisines. Le comte y fit travailler avec tant de promptitude qu'elles furent toutes établies et en état de tirer le lendemain à midi. Pour encourager ceux qui travailloient à cette opération, il y avoit passé la nuit. M. de Catinat alla les visiter sur les trois heures après midi et marqua beau-

coup d'étonnement de ce qu'à force de bras, on avoit placé du canon et des mortiers dans des endroits tout remplis de précipices et presqu'inaccessibles. Il fut en même tems très-satisfait de l'effet qu'elles firent en sa présence, et dit à M. le comte d'Estrées : « M. quand on est secondé par un officier tel que vous, on est toujours sûr de réussir dans toutes sortes d'entreprises. » Il le pria en même-tems de laisser quelques officiers de marine avec quelques matelots pour diriger les mortiers et lancer les bombes. M. le comte d'Estrées confia cette opération à M. de Resons, commissaire de la marine, et lui laissa environ cinquante matelots dont il connoissoit

la capacité. M. de Resons fit lancer les bombes si à propos, qu'il en tomba trois sur un édifice situé à côté du donjon : c'étoit un grand magasin à poudre qui sauta avec une partie du donjon, démonta le canon des assiégés de ce côté et leur tua quatre ou cinq cents hommes ; les débris de cet édifice renverserent vingt ou trente maisons. Le fracas que fit l'explosion du magasin à poudre, dans lequel il y en avoit cinq cents soixante milliers, fut si terrible qu'on l'entendit de plusieurs lieues ; la citadelle en trembla et tous ceux qui étoient dedans furent effrayés : cependant le gouverneur voulut encore se défendre.

Les assiégeans surent si bien

profiter de la consternation que cet événement avoit jetée parmi les assiégés, qu'ils se logerent sur la palissade du chemin couvert, du côté de la ville, et à l'autre attaque, ils avancerent jusqu'au redan, où l'on attacha le mineurs.

(1) Le premier avril, une bombe tomba encore sur un magasin dans lequel il y avoit quarante quintaux de poudre, il sauta encore et écrasa un nombre considérable d'hommes, parmi lesquels se trouverent presque tous les chirurgiens. Les succès exciterent l'ardeur des assiégeans : ils lancerent une multitude de bombes sur la citadelle ; le feu de leur artillerie et de leur

(1) Mémoires du tems. Histoire militaire du regne de Louis-le-grand.

mousqueterie redoubla, et le nombre des déserteurs parmi les assiégés augmenta.

Le 2, le feu continua jusqu'à deux heures après midi. Le comte de Frosasque, gouverneur de la place, voyant qu'elle étoit ouverte de tous côtés; que la moitié de la garnison avoit été ensevelie sous les ruines des bâtimens; que presque toutes les maisons étoient détruites; fit battre la chamade vers le midi sur les bastions; mais les François étoient si occupés à l'artillerie qu'ils n'entendirent pas. Le gouverneur fit augmenter le nombre des tambours jusqu'à douze qui battoient de toutes leurs forces: on arbora en même-tems drapeau blanc, et tous les soldats de la

garnison crierent : *vive le roi de France*, en jetant leurs chapeaux en l'air. Alors M. de Catinat fit cesser le feu : mais il ordonna qu'on se tînt toujours sur ses gardes : il ne pouvoit s'imaginer qu'une place aussi forte et aussi importante se rendît si promptement. Il n'y avoit que cinq jours de tranchée ouverte ; les assiégés laisserent tomber un billet par lequel ils demanderent qu'on leur accordât deux heures pour parler d'accommodement. On envoya des officiers de part et d'autre : il y eut quelques contestations, parce que le gouverneur vouloit exiger ce que M. de Catinat refusoit absolument. À la fin on s'accorda, et les François entrerent dans la citadelle après que

les ennemis l'eurent évacués. La perte de cette place priva le duc de Savoie des secours qu'il attendoit de ses alliés par mer.

Il est certain qu'on dut, en partie, la prise de cette importante place à la grande capacité du comte d'Estrées; il étoit presqu'impossible de résister à deux généraux, tels que M. de Catinat et lui. Leur triomphe fut d'autant plus éclatant, que plusieurs officiers d'une grande réputation avoient échoué devant la citadelle de Nice. Le célebre Barberousse, à la tête des Turcs, et le duc d'Enguein, à la tête des François, l'attaquerent par chacun un côté, vers l'an 1545, et furent obligés de lever le siége. On fit cette plaisanterie lorsqu'on

apprit la conquête. *Barberousse a manqué Nice, et Barbegrise en a triomphé.* M. de Catinat commençoit à être d'un âge avancé.

Après la prise de Nice, M. le comte d'Estrées se rendit avec sa flotte devant Oneille. Il somma d'abord la ville et le château de se rendre : les habitans et la garnison se disposoient à le faire : ils avoient déja nommé des députés pour convenir des conditions, mais M. le comte de Frosasque, ancien gouverneur de Nice, y arriva avec deux mille hommes de troupes réglées, et deux mille de nouvelles levées : il en mit une partie dans la citadelle; posta le reste sur la côte dans un endroit avancé et fit tirer plusieurs coups de canon sur

la flotte. M. le comte d'Estrées fit alors établir ses mortiers et lâcha des bombes jusqu'à minuit, mais la tempête l'obligea de lever l'ancre et de partir, parce qu'il craignoit d'échouer sur la côte. Avant de partir, il contraignit les habitans des environs de lui fournir les mêmes sommes qu'ils payoient au duc de Savoye. De là, il se rendit aux îles d'Hieres, d'où il partit si-tôt qu'il eut fait radouber ses vaisseaux et rafraîchir ses équipages, et alla assiéger Barcelone. Le 10 mars, il lança des bombes sur la ville, et continua pendant plusieurs jours : il détruisit l'arsenal, le palais du vice-roi, la principale église et environ cent maisons, et alla ensuite mouiller l'ancre devant

Alicante

Alicante. Il trouva six vaisseaux dans la rade : quatre mirent pavillon génois, un mit pavillon vénitien et le sixieme n'en mit point. Les capitaines des cinq premiers allerent à bord du vaisseau de M. le comte d'Estrées et lui dirent que celui qui n'avoit point arboré de pavillon étoit Génois ; que les Espagnols le retenoient depuis environ dix-huit mois, sous prétexte qu'il étoit chargé de marchandises de contrebande : ils lui apprirent que l'amiral Papachin étoit à Malaga avec cinq vaisseaux et deux brulots : cette nouvelle n'empêcha pas M. le comte d'Estrées de faire ses dispositions pour bombarder Alicante. Il fit approcher des murailles ses galiotes à bombes jusqu'à

la portée du mousquet. Les ennemis firent un grand feu sur elles et tuerent plusieurs matelots ; les François continuerent cependant leurs opérations : ils commencerent à lancer des bombes si-tôt que la nuit fut arrivée, et l'on vit en peu de tems que le feu étoit dans plusieurs endroits de la ville.

M. le comte d'Estrés, ayant résolu d'attaquer un môle qui est devant Alicante et s'avance en droite ligne, environ deux toises dans la mer, donna ordre à M. de Pointis d'aller le canonner avec les galeres. Cet officier exécuta les ordres du général et chassa en peu de tems les Espagnols qui étoient sur ce môle, et qui, par le feu d'artillerie qu'ils y avoient placée, in-

commodoient beaucoup les François. On continua à lancer des bombes sur la ville et on la détruisit presqu'entiérement.

Le 29, la frégate qui étoit en garde du côté de l'ouest, fit signe qu'elle voyoit paroître un grand nombre de vaisseaux: M. le comte d'Estrées fit mettre aussi-tôt toute la flotte à la voile, et peu de tems après l'on apperçut l'armée d'Espagne qui étoit composée de dix-huit vaisseaux de guerre, de deux galeres, et de trois brûlots; elle venoit vent arriere, sur celle de France. M. le comte d'Estrées se hâta de sortir de la rade; rangea sa flotte en ordre de bataille, et avança sur les ennemis; mais les Espagnols, quoique supérieurs en

forces, éviterent le combat. M. le comte d'Estrées profita de leur timidité pour s'éloigner d'eux. Il crut qu'il étoit plus prudent de ramener sa flotte en France que de l'exposer avec ses forces inégales, au hazard d'une bataille : il rangea les côtes de la Barbarie et rentra à Toulon au moi d'août de la même année. Ainsi M. le comte d'Estrées exécuta sans échec les ordres qu'il avoit reçus et causa une perte considérable aux Espagnols par le bombardement de Barcelone et d'Alicante. Sa contenance fiere et hardie en imposa tellement aux ennemis qu'ils n'oserent l'attaquer, quoique beaucoup supérieurs en nombre. Une troupe peu nombreuse devient une armée formidable

lorsqu'elle est commandée par un habile général.

Louis XIV, voyant presque toute l'Europe soulevée contre lui, mit plusieurs armées sur pied en 1692, et fit équiper deux flottes; une sur l'Océan, de quarante-quatre vaisseaux que devoit commander M. le comte de Tourville, et l'autre sur la Méditerranée de treize vaisseaux, commandée par M. le comte d'Estrées qui devoit aller joindre M. de Tourville dans la Manche. Nous avons donné les détails du combat de la Hogue dans la vie du maréchal de Tourville, page 315 et suiv. Nous allons faire connoître ici quels furent les motifs qui empêcherent M. le comte d'Estrées de se rendre dans la Manche

avec son escadre. Il se mit en mer au moi de mai, prit la route du détroit pour entrer dans l'Océan. Le 18 du même mois, il étoit vis-à-vis de l'entrée et se préparoit à le passer : mais il s'éleva tout-à-coup une tempête si furieuse qu'elle sépara tous les vaisseaux de son escadre. L'*Assuré*, que commandoit M. le chevalier de Chateau-Regnaut et le *Sage*, que montoit M. de la Guiche, furent obligés d'aller se faire échouer sur les côtes de Ceuta, place qui appartient au roi d'Espagne. M. de Chateau-Regnaut, M. de la Guiche et quelques officiers eurent le bonheur de se sauver, mais le gouverneur de Ceuta fit arrêter le reste des équipages, et retint prisonniers tous ceux qui

le composoient. M. le comte d'Estrées ayant appris le malheur de ces deux vaisseaux et que presque tous les équipages étoient restés prisonniers, ordonna d'arborer pavillon hollandois sur les autres vaisseaux de son escadre et fit voile du côté d'Alicante. Plusieurs chaloupes prirent l'escadre françoise pour une escadre hollandoise, et regardant ceux qui étoient dessus comme leurs alliés, ils allerent leur porter des rafraîchissemens. M. le comte d'Estrées les fit toutes arrêter et écrivit au gouverneur d'Alicante une lettre, à peu près conçue en ces termes : « Je vous crois trop galant-homme, pour désapprouver la ruse de guerre dont je viens de faire usage. Je

vous prie de mander au gouverneur de Ceuta, que les prisonniers que j'ai faits auprès de cette ville, seront très-bien traités, et que j'espere qu'il tiendra la même conduite à l'égard de ceux qu'il a faits dans les vaisseaux qui ont échoué sur ces côtes. » Le gouverneur d'Alicante lui fit une réponse fort honnête et lui envoya des rafraîchissemens.

M. le comte d'Estrés leva l'ancre et continua sa route. Il apperçut quatorze vaisseaux tant anglois que hollandois ; avança dessus ; enleva leurs marchandises et les fit échouer. Il poursuivit ensuite les autres vaisseaux de la flotte ; les serra de si près qu'ils se firent aussi échouer, pour ne pas tomber entre

ses mains, toutes leurs marchandises furent perdues. Comme les deux vaisseaux d'escorte s'étoient fait échouer avec le reste de la flotte, le comte d'Estrées voulut les remorquer : mais les ennemis y mirent le feu, et on le vit bientôt sauter. Il arriva enfin à Brest ; mais il étoit trop tard, la flotte que commandoit le comte de Tourville avoit été battue. Il reçut ordre de retourner sur la méditerranée avec une escadre de quinze vaisseaux de guerre et quelques brûlots, et de faire tout ce qui dépendroit de lui pour joindre une flotte de vaisseaux marchands anglois et hollandois qui devoit prendre cette route. Les commissaires de l'amirauté d'Angleterre, étant

instruits des ordres que la cour de France avoit donnés à M. le comte d'Estrées, envoyerent vingt vaisseaux de guerre pour escorter la flotte marchande. M. le comte d'Estrées partit de Brest le premier de septembre 1692, et passa le détroit de Gibraltar, sans renconrrer la flotte des Anglois et des Hollandois.

La cour de France avoit encore un autre motif pour envoyer le comte d'Estrées, avec une escadre dans la Méditerranée. On vouloit qu'il appuyât la négociation du comte de Rebenac auprès des princes d'Italie, pour les engager à ne fournir ancunes contributions aux Impériaux, et à ne pas les laisser prendre des quartiers d'hiver dans

leurs pays. On savoit que le roi d'Espagne avoit fait armer une escadre de douze vaisseaux de guerre, de trois brûlots, d'une tartane d'avis : qu'il avoit fait embarquer beaucoup de troupes, afin d'intimider les princes d'Italie et de les obliger à fournir aux Impériaux ce qui leur seroit nécessaire. On avoit encore intention d'empêcher le roi d'Espagne de seconder le duc de Savoye dans le projet qu'il avoit de faire une invasion en Dauphiné.

Le roi d'Espagne avoit confié ses forces navales à l'amiral Papachin qui passoit pour le plus habile officier de mer que l'Espagne eût alors. Cet amiral mit à la voile le 7 août avec la flotte dont nous

venons de parler. Papachin attendoit quatre vaisseaux de Galice et quatre autres qui avoient transporté des troupes à Oran, pour renforcer la garnison de cette place. Les quatre qui revenoient d'Oran en rencontrerent quatre françois à peu près de même force. Les derniers se préparerent à les attaquer, et les Espagnols se mirent en défense : ces vaisseaux resterent quelque tems en présence, sans commencer l'action ni d'un côté ni de l'autre. Un des capitaines espagnols, plus bouillant que les autres avança sur les François avec tant de violence qu'il les sépara, se trouva au milieu d'eux, et se battit avec un courage qui etonna les François. Si les trois autres capitaines

capitaines espagnols l'avoient soutenu, et avoient suivi son exemple, les François auroient été fort maltraités; mais ils prirent honteusement la fuite et le laisserent exposé à tout le feu des quatre vaisseaux ennemis, auxquels il fut contraint de se rendre. Le roi d'Espagne, ayant été instruit de la lâcheté des trois capitaines, ordonna qu'on fit leur procès. Ils subirent la punition qui leur étoit justement due: ils furent dégradés et déclarés incapables de servir le roi sur mer et sur terre.

La flotte espagnole, qui étoit alors composée de seize vaisseaux de guerre et de six brûlots, alla mouiller devant Gênes et entra dans le port sans en demander la

permission. Ce qui occasionna cette violence, fut l'avis qu'on donna aux Espagnols que les Génois avoient promis à M. de Rebenac de ne plus fournir de vivres aux troupes impériales, et de défendre l'entrée de leurs ports aux vaisseaux d'Espagne. Les Génois furent effrayés, ils crurent que Papachin avoit le projet de bombarder leur ville, ou de s'en rendre maître par surprise. Ils firent venir un grand nombre de troupes de l'île de Corse, pour renforcer la garnison de Gênes, et défendirent à tous les bourgeois de loger aucun soldat étranger. L'amiral Papachin fit débarquer trois mille hommes qui partirent pour Milan. Il fit ensuite voile du côté de Na-

ples, dans le dessein d'y passer l'hiver. Il parcouroit les côtes d'Italie, pour intimider les puissances de cette contrée et les forcer d'accorder aux alliés contre la France les contributions qu'on leur demandoit.

Si-tôt que M. le comte d'Estrées fut arrivé à Toulon avec sa flotte, trente galeres commandées par M. le Bailli de Noailles, partirent de Marseille pour aller le joindre. Lorsque la jonction fut faite, le comte d'Estrées mit à la voile dans l'intention de chercher l'amiral Fapachin et de lui livrer bataille. Il détacha de sa flotte une frégate de trente-six canons, pour aller à la découverte. M. Deschiens rencontra, sur les côtes d'Espagne,

deux bâtimens ostendois, leur livra combat ; en coula un à fond et obligea l'autre à se faire échouer : peu de tems après il en rencontra un espagnol dans lequel il y avoit deux cents cinquante négres : il le prit, le conduisit à Toulon, et alla rejoindre sa flotte.

L'amiral Papachin, ayant obtenu des princes d'Italie, ce qu'il desiroit, conduisit sa flotte dans les ports d'Espagne, et M. le comte d'Estrées, qui n'arriva qu'après sa retraite, le chercha inutilement. Voyant qu'il n'avoit plus rien à faire sur les côtes d'Italie, il retourna à Toulon.

Au printems de 1693, M. le maréchal de Noailles, qui commandoit une armée eu Catalogne, ré-

solut d'assiéger Rose. Cette ville est défendue par un fort qu'on appelle le *Bouton de Rose* ou *le fort de la Trinité*. C'est une place très-forte quoiqu'elle soit dominée du côté de la terre par une montagne ; mais il est impossible d'y monter du canon, d'ailleurs il y a un mur fort épais pour couvrir le fort, qui n'est qu'à une portée de canon de la ville et la défend du côté de la mer. Ce qu'on appelle le *Golfe de Rose*, est un enfoncement de la mer qui va à plus de quatre lieues dans les terres. Ce golfe commence au bout des Monts Pirénées, où est situé le château dont nous venons de parler, et finit à la petite ville d'Emprias.

La ville est très-bien fortifiée.

Elle a cinq bastions revêtus de pierres de taille. Celui qu'on appelle le bastion de S. Jean, aboutit à trente-cinq toises de la mer. Celui qui est du côté de la montagne, se nomme le bastion de Saint-Georges; celui qui suit, porte le nom de Saint-André. Le quatrieme, est le bastion de Saint-Jacques, et le cinquieme, porte le nom de Sainte-Marie. Les trois qui sont du côté de la pleine, ont des contre-gardes à leur tête. Il y a dans la ville une place d'armes à mettre environ quatre mille hommes. Il n'y pas de fossé du côté de la mer. On y a seulement construit une palissade. Le fossé qui l'environne de l'autre côté, a environ deux cents toises de large, il est ordinai-

rement à sec ; mais on peut le remplir d'eau quand on veut. Il y a cinq demi-lunes. Les approches de la place sont très-difficiles, parce qu'elle est en terre et rasante.

(1) La cour fit équiper une escadre à Toulon ; en donna le commandement à M. le comte d'Estrées qui alla mouiller devant Rose le 27 mai, et rangea ses vaisseaux en ligne devant le golfe, pour empêcher les ennemis de fournir à la place des secours par mer. M. le bailli de Noailles ne tarda pas à le joindre avec les galeres.

M. le maréchal de Noailles arriva le 29 devant la ville avec l'armée de terre. Il fit ouvrir la tran-

(1) Histoire militaire de Louis XIV.

chée la nuit du premier au 2 de juin. La garnison étoit composée de deux mille hommes de pied et de quatre cents cavaliers. On établit les batteries de canon, et on fit descendre à terre plusieurs matelots pour servir les mortiers : M. Deschiens, commissaire de la marine, fut chargé de les commander. Le 3, on commença à jeter des bombes dans la place, et elles y causerent beaucoup de dégât. Le 5 au soir, on fit descendre des galeres deux mille cinq cents hommes : on en forma quatre bataillons et on envoya deux monter la tranchée. La nuit du 5 au 6, on attaqua la contrescarpe ; et on en chassa les ennemis et on s'y établit : on prit ensuite la demi-lune.

Le canon des assiégeans fut si bien servi, qu'on détruisit les batteries des assiégés qui ne tirerent que 5 ou 6 coups pendant trois jours. Le 8, on somma le gouverneur de se rendre; mais il répondit qu'il vouloit mériter l'estime du général qui l'attaquoit, en se défendant vigoureusement. Le 9, il eut le bras cassé d'un éclat de bombe: alors il fit battre la chamade et capitula. Les Espagnols sortirent de la place le 10, tambours battans, mêches allumées, avec armes et bagages et deux piéces de canon. Le gouverneur étoit à la tête de la garnison, mais en litiere à cause de sa blessure.

On trouva dans la place dix-huit piéces de canon de fonte, une

grande quantité de grenades et de bombes, soixante milliers de poudre et quantité d'autrés munitions. Le fort de la Trinité se rendit au bout de cinq jours.

Après la prise de Rose, M. le comte d'Estrées alla joindre la flotte de M. de Tourville qui l'attendoit au cap Saint-Vincent ; il lui aida à prendre une partie de la flotte de Smirne qui étoit composée de vaisseaux marchands et escortée par vingt-sept vaisseaux de guerre. Nous avons donné les détails de cette action mémorable dans la vie du maréchal de Tourville, et nous y renvoyons le lecteur.

Louis XIV, ayant envie de pousser ses conquêtes en Catalogne, fit faire un armement formi-

dable à Perpignan et dans plusieurs places voisines; il donna le commandement de l'armée à M. le duc de Vendôme, parce que M. le maréchal de Noailles étoit dangereusement malade.

Le roi d'Espagne, instruit des projets de Louis XIV, et des préparatifs qu'il faisoit, eut peur que son armée n'assiégeât Barcelonne. Il envoya ordre de réparer les fortifications de cette place, d'y en faire de nouvelles; y fit défiler un si grand nombre de troupes que la garnison se trouva composée de onze mille hommes de troupes réglées et de quatre mille de milices. Il y fit transporter des munitions de guerre et des vivres en abondance, y envoya quatre cents

piastres, afin que la garnison fût payée réguliérement et qu'elle pût faire une vigoureuse résistance : il en donna le gouvernement au comte de Corsana qui avoit la réputation d'un brave officier. Il envoya aux environs de Barcelonne une armée de dix-huit mille hommes et en confia le commandement au comte de Velasco, vice-roi de Catalogne.

Le roi de France fit armer trente galeres à Marseille qui prirent la route de Barcelonne sous le commandement du bailli de Noailles. Le comte d'Estrées arriva devant le port de cette place le 4 de juin 1697, avec vingt vaisseaux de guerre et des vaisseaux de transport, chargés de canons, de mortiers

tiers et de munitions nécessaires pour un siége, avec des farines pour la subsistance de l'armée de terre, pour quatre mois et de l'avoine pour six semaines.

Le 12 du même mois, M. le duc de Vandôme, investit Barcelonne. C'est une grande ville bien peuplée, très-commerçante et très-riche : c'est la capitale de la Catalogne. Son port est un des plus beaux de l'Espagne. Elle est située dans une plaine le long de la mer. Du côté de la terre, elle est défendue par un fort bâti sur un roc escarpé de toutes parts. Elle est divisée en deux villes, l'ancienne et la nouvelle, qui sont séparées l'une de l'autre par des murs et par quelques tours. Toutes deux sont

fermées par une double muraille, environnée de fossés à fond de cuve, de remparts fort élevés, de quelques tours et de plusieurs bastions. Le port est fort commode, il est à l'abri des vents et couvert d'un côté par le fort de Mont-Jouy qui s'avance dans la mer en forme de promontoire, et de l'autre, par un môle qui a environ trois cents pas, et est revêtu d'un quai. Comme la ville est fort grande, il auroit fallu, pour l'investir, une armée plus considérable que n'étoit celle de M. de Vendôme, et il ne put le faire que d'un côté, ce qui rendit le siége plus difficile et plus long.

On ouvrit la tranchée la nuit du 15 au 16 de mai. Pendant qu'on

y travailloit, M. d'Estrées faisoit lancer des bombes avec ses galiottes sur la ville Elles mirent le feu dans plusieurs endroits, principalement à un magasin de farines qui fut réduit en cendres. Le feu des assiégés étoit terrible. Ils firent une sortie, pendant la nuit, avec six cents hommes, mais ils furent repoussés par la cavalerie qui étoit de garde à la tranchée. Les galiottes continuoient toujours à lancer des bombes.

Le comte de Vélasco, qui n'étoit campé qu'à deux lieues de Barcelonne, forma le projet d'attaquer M. de Vendôme dans son camp, et fit dire à la garnison de faire une sortie dans le même moment qu'il feroit cette attaque. M.

de Vendôme en fut averti et résolut de l'attaquer lui-même, ce qu'il fit le 14 de juillet ; il laissa dans son camp les troupes qu'il crut nécessaires pour résister aux assiégés en cas qu'ils fissent une sortie, et se mit en marche deux heures avant le jour avec le reste de son armée. Il rencontra une grande garde avancée qui se replia : il la poursuivit si promptemeut qu'il entra dans le camp avec elle, et culbuta tout ce qu'il rencontra. Les ennemis prirent l'épouvante en se voyant chargés si vivement, et songerent plutôt à s'enfuir qu'à se défendre. Le comte de Vélasco étoit au lit dans le village de Saint-Feliu, où il avoit établi le quartier général, il se sauva avec une

si grande précipitation qu'il n'eut pas même le tems de s'habiller. Les François entrerent dans le village, le pillerent : ils enleverent une quantité prodigieuse de vaisselle d'argent. Un dragon et un cavalier trouverent la cassette du comte et l'enleverent. Il y avoit cinq mille cinq cents piéces de quatre pistoles ; un officier prit sa canne qui étoit garnie de diamans d'un grand prix. On enleva en outre six ou sept cents chevaux ; parmi lesquels il s'en trouva de très-beaux. M. de Vendôme fit mettre le feu au camp des ennemis et se retira. M. d'Usson attaqua un autre camp des Espagnols avec dix mille fusiliers, trois cents cavaliers et deux cents dragons, les en chas-

sa, le pilla et le brûla. La perte que les ennemis firent dans ces deux occasions, fut évaluée à trois mille hommes, et les François n'en perdirent que quatre-vingts.

Lorsque M. le duc de Vendôme fut retourné au camp, il ordonna qu'on fît jouer la mine sous le bastion de la porte neuve : elle y fit une brêche de huit ou dix toises. M. le comte d'Estrées, qui étoit aussi habile dans la guerre de terre que dans la guerre de mer, descendoit souvent à terre et alloit demander de l'emploi à M. le duc de Vendôme, qui lui confia plusieurs détachemens de cavaliers et de dragons et le chargea de garder les derrieres de l'armée que les miquelets et plusieurs camps vo-

lans de troupes reglées harceloient sans cesse ; il s'acquitta si bien de cette commission qu'il détruisit une partie des miquelets et des camps volans , et écarta l'autre. Comme on s'étoit rendu maître de deux bastions, M. le comte d'Estrées ouvrit dans le conseil l'avis d'intimider la garnison et de lui en imposer, en faisant attaquer les derniers ouvrages de la place en plein jour par des grenadiers soutenus par plusieurs corps tirés de différens régimens M. le duc de Vendôme lui demanda s'il exécuteroit lui-même ce qu'il proposoit. Il dit à M. de Vendôme qu'il lui feroit grand plaisir de l'en charger et qu'il lui répondoit de la réussite. Il attaqua les ouvrages et les emporta.

Enfin le gouverneur capitula le 10 août. Le lendemain, le chevalier de la Farre prit possession d'une des portes de la ville ; et la garnison sortit par la brêche, avec trente piéces de canon, six mortiers et de la poudre pour tirer trente coups de chaque piéce. Ce siége dura cinquante-deux jours de tranchée ouverte.

Autant la prise de Barcelonne causa de joie et de satisfaction au roi de France, autant elle causa de chagrin au roi d'Espagne. Il déposa Dom Vélasco de la vice-royauté de Catalogne, et lui envoya ordre de se retirer dans ses terres. Louis XIV combla d'honneurs le duc de Vendôme. Le comte d'Estrées partit le 16 août

avec les vaisseaux de guerre, se rendit à Toulon et désarma.

La paix de Riswick rétablit la tranquillité dans l'Europe et l'union entre les souverains et les peuples. Louis XIV voulut en profiter pour faire valoir les droits de ses enfans sur la couronne d'Espagne : il desiroit en même tems que Charles II, qui étoit attaqué d'une maladie mortelle, les appuyât par un testament. Il envoya le comte d'Estrées avec une escadre sur les côtes d'Espagne sous le prétexte apparent de favoriser le commerce de la France; mais, dans le secret, pour connoître la disposition des Espagnols; même pour les préparer à reconnoître un de ses petit-fils pour leur roi. Le comte

remplit les intentions de sa majesté : il établit une discipline exacte parmi les François qui étoient sous ses ordres, se comporta avec tant de prudence et de douceur, qu'il gagna l'estime et l'amitié des Espagnols et la confiance de Charles II. Enfin M. le maréchal d'Harcourt, alors ambassadeur de France en Espagne, agissant de concert avec lui, parvint à engager sa majesté catholique à appeler le duc d'Anjou à la couronne d'Espagne.

Le roi Charles II mourut le premier novembre 1700 : son testament fut ouvert dans le conseil de Castille, et l'on y trouva que sa majesté appeloit à la succession entiere de toutes les Espagnes M.

le duc d'Anjou, second fils de monseigneur le dauphin. La reine d'Espagne et les régens du royaume établis par le feu roi, écrivirent sur-le-champ à Louis XIV pour lui donner la premiere nouvelle de la disposition testamentaire du feu roi en faveur du duc d'Anjou. Le 3 du même mois la reine et les régens dépêcherent un second courier à Louis XIV, pour prier sa majesté de leur accorder le duc d'Anjou pour leur roi, et témoigner le desir qu'ils avoient de le voir Le 7, ils envoyerent à ce monarque une copie collationée du testament, et réitérerent leurs instances pour qu'on leur envoyât leur nouveau roi. Lorsque le marquis de Castel-dos-Rios présenta la

copie du testament au roi, il pria sa majesté de vouloir bien l'accepter et en même tems de proclamer le duc d'Anjou roi d'Espagne. Louis XIV lui dit qu'il étoit pénétré de douleur de la mort du roi d'Espagne, et très-sensible à la perte que ce royaume et toute l'Europe venoient de faire d'un prince si pieux et si équitable, qu'il réfléchiroit sur la disposition qu'il avoit faite de ses états par son testament, et que dans peu de jours il lui feroit savoir sa résolution. Le roi envoya chercher monseigneur le dauphin et tint un conseil privé avec lui et ses ministres.

Le 10, un nouveau courier apporta le testament du feu roi d'Espagne. Le lendemain, l'ambassa-

deur

deur d'Espagne eut une audience de sa majesté et lui remit le testament. Le même jour un courier apporta encore une lettre de la régence d'Espagne qui supplioit sa majesté au nom de toute la nation de lui accorder le duc d'Anjou pour roi, conformément au testament de sa majesté catholique.

Le roi fit assembler son conseil où assisterent monseigneur le dauphin et M. le duc de Bourgogne. Il y eut plusieurs avis pour et contre l'acceptation. Monseigneur le dauphin fit un discours très-fort, pour engager le roi à accepter le testament du feu roi d'Espagne, et finit par ces paroles memorables : *Je souhaite de pouvoir dire*

toute ma vie : le roi mon pere, et le roi mon fils.

On ignora, pendant plusieurs jours à la cour de France, que le roi avoit résolu d'accepter le testament de sa majesté catholique, parce qu'il vouloit laisser à l'ambassadeur d'Espagne la satisfaction d'en donner la premiere nouvelle à la régence.

Le 16, le roi étant entré dans son cabinet avec le duc d'Anjou, fit appeler l'ambassadeur d'Espagne et lui déclara en particulier l'acceptation qu'il avoit faite de la monarchie d'Espagne pour le duc son petit-fils. Il mit ce prince à sa droite et le fit passer dans le second cabinet où étoient monseigneur le dauphin, M. le duc de

Bourgogne et M. le duc de Berri. L'ambassadeur d'Espagne mit un genou en terre et salua sa majesté catholique. Le roi entra dans le cabinet du conseil avec les princes. Aussi-tôt les ministres étrangers et beaucoup de personnes de considération y entrerent. Louis XIV leur déclara que M. le duc d'Anjou étoit roi d'Espagne. Il fit appeler une seconde fois l'ambassadeur d'Espagne ; lui dit , en lui montrant le duc d'Anjou : *M. saluez votre roi.* L'ambassadeur se mit à genoux et lui baisa la main. Louis XIV sortit et donna la droite au roi d'Espagne. Leurs majestés allerent entendre la messe , après laquelle le roi de France conduisit le roi d'Espagne dans le grand ap-

partement, où sa majesté catholique fut saluée de toute la cour. Le roi d'Espagne dîna à son petit couvert et fut servi de la même maniere que ses prédécesseurs, ce qui fut observé tout le tems qu'il resta en France.

Le départ du roi d'Espagne fut fixé au 4 décembre. le roi de France et tous les princes et princesses du sang le conduisirent jusqu'au châteaux de Sceaux où ils dînerent. Le roi d'Espagne fit ensuite ses adieux au roi de France, à monseigneur le dauphin, aux princes et aux princesses du sang. Il monta dans son carosse avec M. le duc de Bourgogne et M. le duc de Berri, qui l'accompagnerent jusqu'aux frontieres d'Espagne. Ils

s'arrêterent dans l'île des Phaisans où le mariage de la reine leur aïeule avoit été arrêté, et où le traité qu'on nomme des Pyrénées fut conclu. Le roi d'Espagne fut remis entre les mains des seigneurs Espagnols qui l'étoient venu recevoir, les princes et les seigneurs François retournerent à Versailles.

Le 14 décembre 1700, on proclama à Madrid le duc d'Anjou roi des Espagnes et des Indes, sous le nom de Philippe V, et, pour solemniser la fête avec plus d'eclat, on quitta le deuil pendant trois jours.

L'empereur Léopold envoya ordre à son ambassadeur en Espagne de protester contre le testament de Charles II. Ce ministre fit sa

protestation le 17 janvier 1701.

Louis XIV, instruit que l'empereur, le roi d'Angleterre et les états de Hollande faisoient des préparatifs de guerre formidables, fit passer des troupes en Espagne, en Flandre et en Italie. Il donna ordre, dès le mois de janvier 1701, d'armer plusieurs escadres dans ses ports. Le marquis de Coetlogon partit de Brest, dès le mois d'avril de la même année, avec cinq vaisseaux de ligne et deux frégates chargées d'armes et de munitions de toutes especes pour les îles de l'Amérique. Elles y portoient en outre des vivres pour un an. Deux autres vaisseaux, chargés aussi d'armes, de vivres et de munitions de guerre, avoient déja pris les

devans. On tint à Brest un vaisseau et une flûte tout prêts pour porter au marquis de Coetlogon les ordres de la cour, en cas de rupture.

On équippa à Brest une flotte de dix-huit vaisseaux de guerre, et le roi en destinoit le commandement au maréchal de Tourville; mais ce grand homme avoit essuyé tant de fatigues pendant le cours de sa vie qu'il étoit vieux avant l'âge. Louis XIV nomma à sa place le comte d'Estrées, qui partit de Brest avec une partie de sa flotte, arriva le 4 mai à Cadix, où il reçut plusieurs renforts, et vers le mois de juillet la flotte se trouva composée de vingt-six vaisseaux de guerre, de cinq brûlots et de deux

galiottes à bombes. Le premier novembre, il partit de Cadix avec treize vaisseaux, une frégate et neuf brûlots, ayant à bord six cents soldats qu'il transportoit à Naples où il s'étoit formé une conspiration d'autant plus dangereuse, que les chefs étoient des seigneurs de la plus haute considération : on comptoit parmi eux le prince de Macchia, Dom César d'Avalos, marquis del Vasto, Dom Jean Caraffe, Dom Charles Sangio, Dom Capece, Dom Barthelemi Grimaldi, duc de Telese, le duc de Spinelli, le prince de Cazette, le marquis de Rusiano. La conjuration avoit été conduite par le baron de Saginet, secrétaire de l'envoyé de l'empereur ; il étoit allé à Rome

pour conférer avec le cardinal Grimani, le comte de Lambert, etc. Dom Capece se rendit à Vienne, où il régla avec les ministres de l'empereur une espece de capitulation par laquelle le prince de Cazette auroit pour récompense la province de Fondi ; Dom César d'Avalos, le Mont-Ferrat ; Dom François Spinelli, la principauté de Tarente ; Dom Joseph de Capece, le duché de Nole : le marquis de Rafiano, Salerne ; Dom Carlos de Sangio, le marquisat de Cosance ; Dom Miletta Caraffe et le prince son neveu, la principauté de Stagliano, conjointement avec Dom Jean Carraffe ; le prince Macchia, la principauté de Piombino et la charge de grand maréchal de

camp ; Dom Barthelemi Grimaldi, la charge de grand écuyer du roi. Les conjurés se proposoient d'assassiner le duc de Médina - Celi, vice-roi, de s'emparer du château de l'Œuf et des autres châteaux ; de se rendre ensuite maîtres de ce royaume et de la ville de Naples et de les remettre à l'empereur. Ils s'étoient déja emparés de la tour de Sainte - Claire et de celle de Saint - Laurent où ils s'étoient retranchés. M. le duc de Popoli, commandant les troupes du royaume, les y attaqua ; les y força et les contraignit de prendre la fuite, après leur avoir tué beaucoup de monde. Dom Charles de Sangio et le baron de Sanginet eurent la tête tranchée. On trouva dans les po-

ches du dernier la commission et les instructions que l'empereur lui avoit données. Joseph Capece se poignarda, et sa tête fut exposée avec celles des autres, sur les murs de la citadelle. Le prince Riccia fut arrêté sur la frontiere du royaume. Le prince Cajotan et les deux Caraffe furent arrêtés sur les terres de l'état ecclésiastique, par ordres du pape, parce qu'ils avoient désobéi à sa sainteté qui leur avoit défendu de lever des troupes dans les pays soumis à son obéissance. Les conjurés devoient faire la même tentative sur le royaume de Sicile; mais la punition de leurs chefs et la présence des François firent tout rentrer dans le devoir.

Le comte d'Estrées avoit l'es-

prit trop juste pour ne pas sentir qu'il étoit plus intéressant pour Philippe V d'inspirer de l'amour à ses peuples que de la crainte. Il promit au vice-roi de faire valoir auprès du nouveau monarque, son zele et ses services, encouragea la noblesse et le peuple par des promesses flatteuses; leur fit un tableau si frappant des qualités et des vertus de Philippe V, qu'ils conçurent tous le desir de le voir. Lorsqu'il fut de retour en France, il alla rendre compte à Louis XIV de ce qu'il avoit fait; des dispositions où étoient les Napolitains, et le détermina à faire passer son petit-fils en Italie. Sa majesté donna ordre au comte de faire équiper la flotte qui étoit à Toulon, d'aller

d'aller prendre Philippe V en Espagne et de le conduire à Naples. Le comte d'Estrées s'acquitta de cette commission importante avec tant de zele, que le roi d'Espagne trouva dans cette navigation, quoiqu'entreprise pendant l'hiver, toute la douceur d'un voyage d'amusement, l'abondance et les délices de la terre ; d'une magnificence et un air de dignité qui surprit également les François et les Espagnols, et qui fut cause que sa majesté catholique; étant arrivée à Naples, le nomma grand d'Espagne de la premiere classe, en disant qu'elle n'avoit auprès d'elle personne qui le fût plus que lui.

Philippe V fit son entrée dans Naples le 15 avril 1702. Il accorda

des graces à ses nouveaux peuples; abolit plusieurs impôts; diminua considérablement celui de l'entrée des grains: déchargea le royaume de deux millions d'arrérage, qui étoient dus sur le revenus du patrimoine royal; distribua les charges et les emplois aux grands-seigneurs qui s'en étoient rendus le plus dignes; et fit mettre en liberté soixante-dix prisonniers, dont quelques-uns avoient eu part à la derniere conspiration. Le clergé, la noblesse et les autres corps de l'état, qui s'étoient assemblés à Naples, lui prêterent une seconde fois serment de fidélité, et ce monarque leur conserva tous les droits dont ils avoient joui ou dû jouir sous les regnes précédens, et leur

en promit de nouveaux, lorsque les circonstances deviendroient plus favorables.

Les Napolitains, pour marquer au roi leur reconnoissance et la joie qu'ilsavoient de voir leur souverain, firent de grandes réjouissances; lui présenterent trois cents mille ducats en forme de don gratuit, et prirent la résolution de faire élever sa statue équestre dans la principale place de la ville. Le pape le fit complimenter par le cardinal Barberin, son légat *à Latere*. Ce prince resta à Naples jusqu'au 2 de juin, qu'il retourna en Espagne, où ses affaires l'appeloient. Ce fut encore le comte d'Estrées qui le conduisit. Il procura, à ce prince les mêmes agremens en re-

tournant, qu'il lui avoit procurés en allant.

Philippe V manda à Louis XIV qu'il étoit très-satisfait de la maniere dont le comte d'Estrées s'étoit comporté avec lui. Le monarque Fançois voulut marquer sa satisfaction au comte, en le faisant chevalier de ses ordres et en l'élevant à la dignité de maréchal de France; quoique son pere vécût encore. Jusqu'alors la maison seule de Montmorenci avoit fourni un exemple semblable. Ce n'est pas que l'existance d'un pere illustre et décoré des premieres dignités puisse empêcher qu'on accorde au fils les récompenses dues à ses exploits et à sa vertu; mais il est rare que le fils y arrive d'assez bon-

ne heure pour que le pere jouisse de la satisfaction d'être témoin de cette précieuse égalité Le comte d'Estrées n'avoit pas encore quarante-trois ans accomplis : on l'appela le maréchal de Cœuvres pendant que son pere vécut.

L'Angleterre et la Hollande mirent sur mer une flotte considérable pour attaquer les côtes d'Espagne ; une des premieres expéditions qu'elle fit, fut contre Cadix, le plus célebre port de ce royaume. Cette flotte étoit composée de 140 vaisseaux, tant de guerre que de transport, et commandée par l'amiral Boock : le duc d'Ormond devoit commander les troupes de débarquement. Ils espéroient qu'aussi-tôt qu'ils paroîtroient, les

Espagnols leur ouvriroient les portes de leurs villes, et se rangeroient de leur parti ; mais ils se tromperent dans leur attente. Le duc d'Ormond fit tirer plusieurs coups de canon et lança quelques bombes sur Cadix ; voyant que la garnison et les habitans se préparoient à faire une vigoureuse résistance, il écrivit au marquis de Villadarias, gouverneur de cette ville une lettre conçue en ces termes :

(1) « La mauvaise réception que vous avez faite aux troupes qui sont venues sous nos ordres de la part de l'archiduc d'Autriche, pourra vous coûter cher, mon-

(1) Mémoire du tems. Histoire militaire de Louis-le-grand.

sieur, aussi bien qu'à vos compatriotes. Sa majesté impériale aura des voies plus sûres que celles sur lesquelles elle avoit cru pouvoir faire fond; et peut-être, voudrez-vous réclamer sa clémence quand elle n'aura pour vous qu'une juste indignation. Il en est tems encore, monsieur, songez à réparer votre faute. Je vous promets de faire si bien votre paix que vous serez regardé avec toute sorte de distinction dans une cour où vous verrez fleurir l'ancienne liberté castillane; après que le véritable et légitime roi sera placé sur son trône. La reine d'Angleterre, ma souveraine, m'a fait l'honneur de me confier une lettre de créance, pour garantir tous les

traités que je ferai avec vous. Je vous le répéte, monsieur, songez au moyen de vous agrandir et de vous affranchir avec le reste de vos compatriotes. J'attendrai votre réponse par le lieutenant que le trompette vous annoncera. Je ne doute pas que vous ne communiquiez ma lettre à votre conseil. Je suis, avec estime, votre très-humble serviteur,

Le duc D'ORMOND.

Réponse du marquis de Villadarias.

« Si le roi mon maître, avoit pu prévoir la témérité que ses ennemis ont eue de venir en cette rade, pour suborner ses sujets, sa majesté m'auroit donné des

instructions pour répondre, avec cette politesse dont le seul duc d'Ormond est capable, à toutes les propositions qu'il me fait de la part de l'empereur et de l'archiduc. Je respecte en ces deux princes le caractere de leur majesté ; mais je trouve qu'il est très-glorieux pour moi de pouvoir résister à leurs promesses avec autant de fermeté que j'ai de tranquilité en apprenant leurs menaces.

Philippe V est mon roi. J'ai juré de répandre pour lui jusqu'à la derniere goutte de mon sang. Voilà les sentimens que des sujets doivent avoir pour un prince instruit dans l'art de gouverner par un aïeul dont le regne a fait envie à tous les autres monarques de

l'Europe. Désabusez-vous donc, monsieur, de vos idées mal conçues ; ayez meilleure opinion d'un homme qui vous forcera à l'estimer. Recommencez vos attaques, et soyez sûr que vous n'aurez pas d'autre réponse du conseil que vous me priez de consulter. Vous verrez si nous sommes disposés à faire notre devoir en gens qui n'ont d'autre chose à craindre que le châtiment dû à la trahison et à la révolte. Nous n'avons que de généreux exemples dans nos ancêtres : ils n'ont jamais cherché leur élévation dans le sang ni la fuite de nos rois. Enfin *mori pro patriâ* est ma devise. Vous pouvez la communiquer à la princesse qui gouverne l'Angleterre : jouissez de ses

faveurs tant que vous le pourrez, monsieur, et croyez-moi, avec considération.

Le marquis DE VILLADARIAS.

Cette fiere réponse fait un honneur infini à la nation espagnole. Elle causa au duc d'Ormond de la confusion et du dépit en même-tems : il redoubla ses efforts contre Cadix, mais ils furent inutiles. Voyant que son armée s'affoiblissoit tous les jours, il leva le siége, et les dépenses considérables que les Anglois et les Hollandois avoient faites pour prendre Cadix, furent perdus.

Louis XIV, voyant que le roi de Portugal et le duc de Savoie étoient entrés dane la ligue que

l'empereur avoit formée contre lui et son petit-fils, résolut d'augmenter ses forces sur terre et sur mer. Il ordonna qu'on équipât à Toulon une flotte considérable pour garder les côtes d'Espagne, et résolut d'en donner le commandement au comte de Toulouse, ayant sous ses ordres le maréchal de Cœuvres : mais cette flotte ne fut prête que l'année suivante.

L'armée navale d'Angleterre et de Hollande, commandée par l'Amiral Boock, alla assiéger et prit Gibraltar vers le mois d'août 1704. La flotte de Toulon étoit trop foible pour aller au secours de cette place. Ceux qui la commandoient crurent que ce seroit l'exposer à une perte presque certaine en attaquant

quant les ennemis avec des forces très-inférieures : on continua, avec toute la diligence possible, à radouber les vaisseaux qui étoient en état de servir, et on en construisit de nouveaux.

Au commencement de l'année 1705, le roi nomma M. le comte de Toulouse, grand-amiral de France, et ce prince partit pou Brest dès le commencement de mai; emmena le maréchal de Cœuvres qui devoit commander sous lui et diriger les opérations. Ils sortirent du port de Brest, le 16 du même mois, avec vingt-trois vaisseaux de guerre. Ayant formé le projet d'âller joindre les vaisseaux qu'on avoit équipés à Toulon, ils prirent la route de Lis-

bone ; et s'arrêterent une demi-journée à l'entrée de la riviere de cette ville et envoyerent deux frégates, jusque sous le château de Cascaye pour enlever quelqu'un qui pût leur apprendre où étoit la flotte ennemie, dont ils n'avoient point encore eu de nouvelle : ils en firent autant à Lagos, et ceux que ces frégates amenerent dirent que la flotte des alliés étoit composée d'environ cinquante vaisseaux ; qu'elle étoit partie de Lisbone depuis quelques jours, pour passer le détroit de Gibraltar ; qu'elle devoit être jointe dans sa route, par plusieurs vaisseaux de guerre ; qu'il y avoit ordre sur toutes les côtes de Portugal d'avertir tous les vaisseaux Anglois et Hollandois de se rendre au détroit.

Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres se rendirent à Cadix le 25 du même mois ; ils furent obligés de s'y arrêter pendant deux jours pour débarquer des munitions dont leur flotte étoit chargée, et qui étoient destinées pour l'armée du roi d'Espagne. Ils firent assembler le conseil, pour délibérer si on passeroit le détroit. On décida qu'il falloit tout risquer pour le passer afin de joindre l'escadre de Toulon, de se rendre maître de la méditerranée et de faire échouer les desseins que les ennemis avoient formés sur la Catalogne. Ils eurent la hardiesse de le passer, quoiqu'ils sussent que la flotte ennemie étoit beaucoup plus forte que celle de France.

Ils se rendirent à Toulon où ils trouverent dix-neuf vaisseaux de guerre et plusieurs galeres qui étoient venues de Marseille, et qui se joignirent à eux. Ils mirent promptement à la voile, et le 7 de juin à la pointe du jour, étant à deux lieues de Minorque, ils apperçurent la flotte ennemie qui n'étoit éloignée que de trois lieues, et qui, sous un vent frais, faisoit tous les mouvemens nécessaires pour s'approcher d'eux. M. le comte de Toulouse, et M. le maréchal de Cœuvres se disposerent au combat. Ils ne pouvoient l'éviter, parce que les ennemis avoient beaucoup plus de vent qu'eux. M. le marechal de Cœuvres conseilla à M. le comte de Toulouse de pro-

fiter du peu qu'on avoit pour s'approcher de Toulon, parce qu'il y auroit beaucoup plus d'avantage pour la flotte à livrer combat sur les côtes de France que par-tout ailleurs. Les ennemis les suivirent toujours à même distance jusqu'au 10, que l'on commença à les perdre de vue. La flotte françoise continua sa route vers Toulon et y arriva le lendemain. M. le comte de Toulouse apprit que, sur la nouvelle de son entrée dans la Méditerranée, le ennemis avoient promptement levé l'ancre de devant Barcelone pour aller à lui. Ainsi ce prince rompit en partie le projet qu'ils avoient formé sur la Catalogne et exécuta l'entreprise la plus hardie que l'on eût

formée depuis long-tems sur mer, qui étoit de passer dans la Méditerranée, quoiqu'il sût que les ennemis y avoient une flotte beaucoup plus considérable que la sienne, et dont le principal objet étoit de s'opposer à son passage.

La flotte françoise, ayant encore été renforcée de quelques vaisseaux et de plusieurs galeres, se trouva composée de quarante-deux vaisseaux de guerre, de dix-neuf galeres, de huit galiotes à bombes, de six brûlots et d'un grand nombre de bâtimens de charge. Elle partit de Toulon le 22 de juillet et arriva le premier août devant Barcelone. Le comte de Toulouse ayant appris que la flotte ennemie avoit parut à la

hauteur de Malaga, résolut d'aller la chercher et de lui livrer bataille. Il fit voile vers les îles de Majorque et de Minorque et mouilla le 22 août devant Velez-Malaga, à trois lieues à l'orient de cette ville, pour faire aiguade. Le comte et le maréchal envoyerent quelques frégates à la découverte. A trois heures après midi elles firent signal, pour annoncer qu'elles voyoient l'armée ennemie. Aussi-tôt le comte et le maréchal donnerent ordre d'appareiller; mais un calme qui survint tout-à-coup, retarda la manœuvre de quelques heures. L'armée ennemie, qui étoit de trente-sept gros vaisseaux, de sept frégates, de sept galiotes à bombes et d'une flûte, avançoit toujours sur celle

de France. Le chevalier Showel, qui commandoit l'avant-garde des ennemis, avançoit avec tant de promptitude qu'il se trouva fort écarté de son corps de bataille. Le marquis de Vilette conçut le projet de le faire envelopper par les vaisseaux de la tête, et fit signal aux premiers vaisseaux de ligne de faire voile, ce qui n'empêcha pas Showel d'arriver. Il étoit si avancé qu'il se trouva dans les eaux de la flotte françoise, et très-éloigné de son corps de bataille. Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres prirent le parti de retenir le vent en forçant de voiles avec le corps de bataille, afin de couper cette avant-garde et de la mettre entre deux feux. Ce

projet étoit bien conçu et auroit réussi ; mai Showel retint promptement le vent, et l'amiral Boock qui vit le danger auquel Showel étoit exposé, avança à toutes voiles et fit le signal de commencer le combat. L'avant-garde de sa flotte arriva sur celle de l'armée françoise et le combat devint général. Les deux armées étoient à onze lieues au nord deMalaga, et les ennemis avoient le vent sur les françois. L'amiral Boock, qui commandoit la flotte ennemie, attaqua le vaisseau de M. le comte de Toulouse, mais il ne soutint pas long-tems le feu terrible que ce prince fit faire sur lui. Il fit arriver deux vaisseaux frais pour prendre sa place et retourna à la charge

lorsqu'il les vit fatigués et qu'il eut réparé les dommages qu'il avoit essuyés; mais le feu du prince et de ses matelots continuoit avec tant de violence que l'amiral Anglois plia encore et lâcha prise, et sa division suivit son exemple. Le maréchal de Cœuvres, qui dirigeoit toutes les opérations, se conduisit avec tant de prudence et de capacité, que les François eurent toujours l'avantage quoique les ennemis eussent le vent sur eux et fussent superieurs en nombre.

Tous les officiers françois y firent admirer leur prudence et leur courage. M. le bailli de Lorraine avança le plus près qu'il lui fut possible des ennemis : il fut tué

d'un coup de canon ; mais M. de Grand-Pré, qui se trouva commander son vaisseau, se comporta avec tant de prudence qu'on ne s'apperçut pas de la perte du capitaine ; il eut cent hommes tués sur son bord. Son vaisseau, après le combat, se trouva avoir quarante coups de canon à l'eau. M. de Breulon se tint toujours auprès de lui et le seconda très-bien. M. de Relingue, second matelot de l'amiral, eut une jambe emportée. M. de Cammelin, qui montoit le premier vaisseau de cette division, aborda trois fois un vaisseau plus fort que le sien et l'auroit enlevé, s'il ne se fût apperçu que le feu y avoit pris en trois endroits. Il en prit une flamme qu'il envoya à M. l'amiral ;

il perdit tant de monde et fut tellement désemparé, qu'il fut contraint de sortir de la ligne pour se réparer, aussi bien que le chevalier de Grancey qui étoit auprès de lui et qui fut aussi désemparé et tout criblé de coups. Sur les trois heures, deux galiottes ennemies s'approcherent de l'amiral, et lui lâcherent plusieurs bombes. mais elles ne lui firent aucun mal. Le marquis de Villette et M. du Casse donnerent, dans cette occasion les plus grandes preuves de courage et de capacité.

Le combat ne fut pas moins vif à l'arriere-garde. Le marquis de Langeron, qui la commandoit, coula à fond un des vaisseaux ennemis. M. de Roucroi, qui étoit un

un de ses matelots, fut si maltraité, qu'il sortit de la ligne pour se raccommoder. M. de la Roche-Allard, qui commandoit un vaisseau de soixante canons, eut affaire à l'amiral Calembourg, qui en montoit un de quatre-vingts : il fut obligé de sortir de la ligne ; son vaisseau étant tout criblé et désemparé. M. d'Osmont et M. de Pontac, qui commandoient des petits navires, eurent à faire à des vaisseaux beaucoup plus gros que les leurs, et se trouverent obligés d'en faire autant. Le combat finit entre les deux avant-gardes, à cinq heures du soir ; les deux corps de bataille cesserent de tirer à sept heures. L'arriere-garde des ennemis continua de tirer toute la nuit;

mais de si loin que les boulets n'arrivoient pas jusqu'à la flotte françoise.

Les ennemis firent usage des bombes pendant le combat, et en lancerent sur la flotte françoise comme sur une ville de guerre. La plupart tomberent à la mer ; mais quelques-unes atteignirent les vaisseaux françois et les incommoderent beaucoup.

Le lendemain au matin, les deux armées se trouverent à une lieue près l'une de l'autre et se remirent en ligne, comme pour recommencer le combat, mais les ennemis s'éloignerent insensiblement, et à la nuit, les flottes étoient à trois lieues l'une de l'autre. M. l'amiral prit sa route vers les côtes d'Espa-

gne pour y conduire les galeres qui étoient dans un parage fort dangereux pour elles, et arriva à Malaga le 27 au matin. Les ennemis passerent le détroit et se retirerent à Lisbone. Les François eurent dans cette action quinze cents hommes tant tués que blessés, du nombre desquels fut le bailli de Lorraine qui périt au commencement de l'action, comme on l'a vu plus haut, et cent cinquante officiers de marque. Quoique ce fût la premiere action où M. le comte de Toulouse se trouvât, il montra autant d'intrépidité et de présence d'esprit que le généal le plus consommé dans le service de mer. Quatre de ses pages furent tués à ses côtés.

On ne put savoir à combien se montoit la perte des ennemis : ils la diminuerent beaucoup dans une relation qui fut publiée à Londres. Un de leurs vaisseaux, nommé l'Albermale de 64 piéces de canons, fut coulé à fond et tout l'équipage périt, à l'exception du vice-amiral et de neuf hommes. Ils avoient formé un nouveau projet sur Cadix; mais la perte de la bataille de Malaga le fit échouer.

Nous nous arrêterons ici un instant pour faire connoître la grande activité et l'étendue des talens de M. le maréchal de Cœuvres. Lorsque Louis XIV ordonna d'équiper une flotte à Toulon, et en confia le commandement au comte de Toulouse et sous lui au maréchal

de Cœuvres, sa majesté croyoit qu'ils seroient en état de faire repasser le détroit à la flotte ennemie qui étoit dans la Méditerranée ; mais l'amiral Boock l'avoit jointe avec une escadre très-considérable qu'il avoit amenée des ports d'Angleterre. Le maréchal de Cœuvres en ayant été informé, manda au roi qu'il seroit imprudent de s'exposer avec des forces très-inégales et promit en même-tems à sa majesté qu'il se mettroit bientôt en état de paroître devant l'ennemi, de lui livrer même combat, si sa majesté vouloit bien lui donner le pouvoir d'agir, comme il le croiroit nécessaire pour l'intérêt du roi d'Espagne. Louis XIV lui accorda ce qu'il demandoit. M. le maréchal

se proposa d'augmenter sa flotte de douze vaisseaux. Il calcula ce qu'il lui falloit d'armes, de munitions, de vivres, de soldats et de matelots, le tems nécessaire pour les faire venir des lieux où ils étoient dispersés, les matériaux, enfin le nombre des ouvriers qu'il faudroit employer, et donna le lendemain son calcul à M. le comte de Toulouse. Ce prince, sur la parole de M. le maréchal de Cœuvres, marqua au roi le jour précis où sa flotte seroit prête à mettre à la voile, et elle le fut en effet. Deux officiers anglois qui étoient prisonniers à Toulon, et qui rendoient souvent visite à M. le maréchal de Cœuvres, lui avouerent la veille de son départ, que jusque là ils

n'avoient pu se défendre de regarder son entreprise comme une pure ostentation, ne croyant aucune puissance maritime capable d'exécuter en quatre mois ce qu'il avoit achevé en un. Le maréchal leur répondit : « Je ne doute pas que vous ne regardiez encore comme une ostentation ce que je vais vous dire. C'est que je joindrai les deux flottes combinées le 25 août aux environs de Malaga, je leur livrerai combat; et les battrai. » Ils apprirent, avec étonnement, qu'il avoit ponctuellement exécuté ce qu'il leur avoit annoncé

Si-tôt que le roi d'Espagne eut sppris la victoire que M. le comte de Toulouse avoit remportée sur

les Anglois et les Hollandois, il envoya l'ordre de la Toison d'Or à ce prince, en honora aussi M. le maréchal de Cœuvres, et y joignit son portrait enrichi de diamans : il le nomma en même-tems général des mers d'Espagne, avec des appointemens considérables qu'il attacha à cette place. Sa majesté catholique envoya en outre cent pipes de vin d'Alicante à la flotte, beaucoup de rafaîchissemens pour les officiers, les soldats et les matelots.

M. le comte de Toulouse détacha de la flotte dix-neuf vaisseaux dont dix étoient de ligne, les autres étoient des frégates : il en donna le commandement à M. de Pointis qui fut chargé de transpor-

ter trois mille hommes de troupes à M. le marquis de Villadarias qui se préparoit à faire le siége de Gibraltar dont les Anglois s'étoient emparés. Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres prirent la route de Toulon avec le reste de la flotte; y arriverent le 3 de novembre 1703, et se rendirent à Fontaineblau, où la cour étoit alors. Lorsque M. le maréchal de Cœuvres eut rendu compte au roi de la campagne qu'il venoit de faire sous les ordres de M. le comte de Toulouse, il lui demanda s'il ne trouveroit pas mauvais qu'il acceptât le titre de général des mers pour le roi d'Espagne, dont sa majesté catholique l'avoit honoré. Louis XIV lui répondit que le roi

d'Espagne l'avoit prévenu et qu'il lui permettoit de recevoir ce témoignage de l'estime que sa majesté catholique avoit pour lui. M. le maréchal de Cœuvres pria le roi de ne pas exiger de lui qu'il prît les appointemens qui y étoient attachés. Louis XIV lui dit que c'étoit pousser trop loin la délicatesse. M. le maréchal lui répliqua : « Sire, j'ai accepté un rang et des dignités qui influent sur le service et le bien de deux couronnes : mais il me paroît d'une trop dangereuse conséquence qu'un sujet, comblé des graces de son roi, lié à lui par les loix de l'honneur et par la foi des sermens, reçoive d'argent d'aucun prince, fût-il comme le roi d'Espagne, le petit-fils de son

maître. » Ce langage plein d'honneur et de sentiment, plut au roi : il le laissa maître d'agir comme il le jugeroit à propos.

Au mois d'avril de l'année 1706, le roi d'Espagne se mit à la tête de son armée ayant sous ses ordres le maréchal de Tessé. Sa majesté catholique commença la campagne par le siége de Barcelone. On ouvrit la tranchée la nuit du cinq ou six d'avril. Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres se hâterent d'équiper la flotte qui étoit à Toulon, et se rendirent devant Barcelone pour bloquer le port et empêcher que les ennemis ne jetassent du secours dans la place. Si-tôt que les Anglois et les Hollandois furent informés que le

roi d'Espagne assiégeoit Barcelone, ils mirent en mer une flotte nombreuse et en donnerent le commandement à l'amiral Leak. Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres, instruits que cette flotte avoit passé le détroit et étoit entrée dans la Méditerranée, résolurent de se tenir sur leurs gardes afin de n'être pas surpris par une attaque imprévue. Ils firent revenir six vaisseaux de guerre qui croisoient à la hauteur de Majorque et de Minorque; posterent près de leurs navires quatorze galeres que le marquis de Roye leur avoit amenées de Marseille. Ils détachoient tous les jours des frégates légeres pour aller à la découverte afin d'être avertis quand la flotte ennemie approcheroit

procheroit et de combien de vaisseaux elle étoit composée. On leur annonça enfin qu'elle approchoit; que le nombre des vaisseaux de guerre dont elle étoit composée montoit à quarante-huit, outre un nombre considérable de bâtimens de transport. Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres, n'ayant que trente vaisseaux de ligne, crurent qu'il seroit imprudent d'attendre les ennemis : ils leverent l'ancre le huit mai, et retournerent à Toulon. A peine étoient-ils partis, que les ennemis arriverent devant Barcelone, débarquerent trois mille hommes de troupes réglées, avec un pareil nombre de soldats de la marine, quantité de munitions de guerre, de bom-

bes et de boulets. Ce renfort, ayant été joint par l'armée de l'archiduc qui avoit passé l'hiver en Catalogne, le roi d'Espagne jugea à propos de lever le siege de Barcelone.

Depuis ce tems Louis XIV ne mit plus d'armée navale en mer, il se contenta de faire armer quelques escadres dont il donna le commandement à M. de Forbin, à M. du Guay-Trouin, à M. Bart, fils du célebre Jean-Bart, qui ruinerent le commerce des Anglois et des Hollandois. On envoya des officiers généraux dans les provinces pour lever des milices, assembler les gardes-côtes, et les tenir en état de défense. M. le maréchal de Cœuvres alla dans le pays d'Aunis.

Le maréchal d'Estrées, son pere, étant mort peu de tems après, le roi donna toutes ses places à son fils, le nomma gouverneur de Nantes et du pays nantois, lieutenant-général de la Bretagne et vice-roi de l'Amérique. Il quitta alors le nom de maréchal de Cœuvres et prit celui de maréchal d'Estrées. Il établit si bien la discipline parmi les troupes qui étoient répandues, dans les pays dont le roi lui avoit confié la garde, qu'on y fut aussi tranquille que si l'on eût été au milieu de la paix; et les ennemis, qui connoissoient sa valeur et sa capacité, n'oserent tenter d'y faire une descente.

A la mort de Louis XIV, M. le duc d'Orléans nomma M. le

maréchal d'Estrées président du conseil de marine, ministre d'état, et lui fit donner par Louis XV la propriété de l'île de Sainte Lucie. Le maréchal d'Estrées se trouva enfin revêtu d'un grand nombre de dignités et n'en avoit sollicité aucune; son mérite faisoit plus pour lui que sa naissance même quelque distinguée qu'elle fût.

Ses talens s'étendoient par-tout Nous avons vu plus haut avec quelle adresse il amena le roi d'Espagne à appeler le duc d'Anjou à sa succession, et disposa les Espagnols à voir un fils de France monter sur le trône de leur nation. Voyons le à présent calmer les esprits des habitans de la Bretagne pour ainsi dire disposés à la

révolte. Cette province accablée de dettes et de malheurs, sembloit n'avoir plus de ressource que dans le désespoir. Le maréchal d'Estrées eut ordre de s'y rendre. Un autre général, moins prudent que lui, auroit cru réussir par les menaces, les châtimens rigoureux et auroit achevée d'aigrir les esprits. Le maréchal d'Estrées fit assembler les chefs de la noblesse; leur parlat avec tant de douceur et de raison en même-tems, qu'ils l'écouterent et se proposerent de le prendre pour guide dans leur conduite: il reçut les principaux bourgeois avec bonté, calma leurs craintes; leur assura que l'intention du roi étoit d'agir en pere tendre qui sait pardonner et qui veut soulager

ses peuples. Le calme fut bientôt rétabli. Le maréchal d'Estrées ne s'en tint pas là, il voulut effectuer ses promesses et soulager les habitans de la Bretagne dans leurs maux. Pout y réussir, il examina tous les détails de la précédente administration, soit dans la maniere d'imposer les charges, soit dans la forme des recouvremens : il en découvrit les abus, les négligences, les infidélités et proposa les moyens d'y remédier. On les adopta, et la province, libérée de tout ce qu'elle devoit, vit en peu de tems ses revenus augmenter d'un cinquieme. Les peuples sont heureux lorsque les rois confient leur autorité à des hommes aussi sages et aussi prudens que le maréchal d'Estrées.

La supériorité des talens et l'étendue des connoissances de M. le maréchal d'Estrées trouverent un juste appréciateur dans Pierre-le-Grand empereur de Russie (1). Lorsque ce monarque forma le projet de parcourir l'Europe et de voir les nations les plus éclairées, pour porter à ses peuples les lumieres dont ils avoient besoin, il mit sur ses tablettes le nom de tous les hommes de mérite avec lesquels il vouloit converser, et celui du marechal d'Estrées étoit à la tête. Ce prince demanda à le voir en arrivant à Paris; et eut plusieurs entretiens avec lui. Le monarque sentit que le mérite de ce grand

---

(1) Mémoires du tems, manuscrits.

homme étoit encore au-dessus de ce que la renommée publioit : il voulut passer une journée entiere avec lui à sa maison d'Issy, afin que, débarrassé des courtisans et des curieux, il pût le voir tout entier et profiter de l'étendue de ses lumieres. Pierre-le-Grand revint d'Issy rempli d'estime pour le maréchal d'Estrées : il dit que dans un jour d'entretien avec ce seigneur françois, il en avoit plus appris que dans ses voyages, ses lectures et ses réflexions. Lorsqu'il quitta la France ; il voulut le voir, l'embrassa et lui donna son portrait enrichi de diamans. Dès qu'il fut arrivé à S. Pétersbourg, il lui envoya les meilleurs livres russes qu'il avoit fait imprimer dans ses

états, avec les plans détaillés de son projet de la jonction des trois grands fleuves de la Russie, qui, se jetant l'un dans la mer Blanche, l'autre dans la mer Noire et le troisieme dans la mer Caspienne, ouvriroient le plus florissant commerce de l'univers dans un pays immense, et pour ainsi dire, oublié. Il lui envoya en outre le plan détaillé de la mer Caspienne dont on connoissoit à peine le nom en Europe. Ce grand monarque croyoit s'honorer lui-même par le commerce des lettres qu'il entretenoit avec un homme d'un mérite aussi rare.

On peut dire que M. le maréchal d'Estrées étoit né avec tous les talens : il parvint au grade éminent de maréchal de France par

ses exploits sur mer ; il y seroit parvenu de même s'il eût continué de servir sur terre. Ce grand homme appartenoit autant aux sciences et aux lettres qu'à l'héroisme. S'il en eût fait son occupation, il seroit devenu un des savans du premier ordre. On trouva parmi les livres qui composoient sa bibliotheque, les prix qu'il avoit remportés dans sa jeunesse par ses compositions en vers et en prose. Sa mémoire étoit prodigieuse : il récita un jour, pendant le cours de ses études toute l'Eneïde de Virgile et une autre fois Horace tout entier, et, pendant les dernieres années de sa vie, il placoit à propos des passages des ces deux célebres poêtes lorsqu'il se trouvoit avec les

savans ; mais il avoit en même-tems trop de modestie pour faire parade d'une érudition fatiguante et ennuyeuse.

Pendant le loisir forcé de la mer, il s'occupoit à lire les meilleurs auteurs. Ce fut là qu'il apprit, par regles, l'Anglois, l'Italien, l'Espagnol et l'Allemand, que le commerce de ses nations lui rendit ensuite si familiers que sa propre langue qu'il parloit avec grace et éloquence. L'académie françoise crut se faire honneur à elle-même en l'admetant au nombre de ses membres, lorsque la mort lui enleva le cardinal d'Estrées son oncle.

M. le cardinal d'Estrées savoit l'histoire ancienne et moderne au point que tous les tems lui étoient

présens. Il avoit une bibliotheque supérieure en tout genre, à celles de tous les particuliers. Son goût pour les monumens lui avoit fait acquérir des statues, des bas-reliefs, des bustes, des pierres gravées, une suite nombreuse de médailles grecques, romaines, barbares et jusqu'aux monnoies des peuples les plus éloignés. L'academie des belles-lettres le réclama comme un savant qui lui appartenoit.

L'académie des sciences voulut aussi avoir ce grand homme au nombre de ses membres, et il étoit véritablement digne de son choix par les plans dont tous les genres qu'il avoit eu soin de ramasser, par les cartes, les descriptions de ports, de côtes, et de différens pays. Il en

avoit

avoit lui-même dessiné plusieurs et avoit rectifié les autres. Il avoit fait des calculs très-intéressans sur la sonde des mers, et donné des mémoires sur la navigation.

M. le maréchal d'Estrées, plus épuisé par les travaux que par l'âge, devint sujet à de fréquentes attaques de fievre, à des foiblesses, des évanouissemens : enfin il y succomba le 28 décembre 1737, âgé de soixante-dix-sept ans. Il avoit épousé en 1698, Lucie-Félicité de Noailles, fille du duc de Noailles, pere et marechal de France; mais il n'eut point d'enfans avec elle, et cette illustre maison s'éteignit en lui. Louis XV, voulant faire revivre un nom si cher à la nation, le fit prendre à Louis-César

le Tellier de Courtanvaux, mari de mademoiselle de Puisieux, mort en 1771, sous le nom de maréchal d'Estrées. Il étoit héritier de la maison d'Estrées, comme fils de Marie-Anne-Catherine d'Estrées, sœur du vice-amiral dont on vient de lire la vie. Elle avoit épousé Michel-François le Tellier, fils aîné du marquis de Louvois, ministre et secrétaire d'état.

FIN.

EXPLICATION

DES

PRINCIPAUX TERMES

DE MARINE.

A

Abordage. C'est l'approche de deux vaisseaux ennemis, par le moyen des grapins que l'un des deux jette sur l'autre.

Affalé. Vaisseau affalé. C'est lorsqu'il est arrêté sur la côte, qu'il ne peut s'élever ni courir au large, par trop ou trop peu de

vent, ou que le vent le force à se tenir près de terre.

Affourcher. Est jeter une seconde ancre du côté opposé à celui où est la premiere. Ces deux ancres retiennent le vaisseau dans le mauvais tems, contre le flux et reflux de la mer.

Affranchir un vaisseau. Est ôter, par le moyen des pompes, l'eau qui entre dans un vaisseau.

Agréer. Est équiper un vaisseau de tout ce qui lui est nécessaire pour faire un voyage.

Alarguer. Est s'éloigner de l'ennemi, d'un rocher ou d'une côte où l'on craint d'échouer.

Amarres. Sont les cables et les cordages employés à attacher un vaisseau.

Amariner. C'est faire passer des officiers, des soldats, des matelots dans un vaisseau pris.

Amener son pavillon. C'est faire signe qu'on se rend.

Amures (reprendre les) *en l'autre bord.* Est changer la route, et présenter l'autre côté du vaisseau au vent.

Appareiller. C'est se disposer à mettre à la voile. Appareiller une voile, c'est la déployer.

Aramber. Est accrocher un bâtiment d'une maniere ou d'une autre pour venir à l'abordage.

Arborer. Est élever quelque chose. Arborer un mât, c'est dresser un mât sur le vaisseau. Arborer un pavillon, c'est hisser et déployer un pavillon, en sorte qu'il

puisse être vu, et voltiger au gré des vents.

Ariser les vergues. Est baisser les vergues pour les attacher sur les deux bords du vibord, afin de donner prise au vent.

Armement. Se prend pour l'équipement général d'un vaisseau, souvent aussi pour l'équipage particulier d'un vaisseau.

Armer les avirons. Est mettre les avirons sur les bords de la chaloupe, tout prêts à servir.

Arriere. C'est la partie du vaisseau où est la poupe. On dit passer à l'arriere d'un vaisseau, pour signifier, marcher à sa suite. On dit mettre un vaisseau à l'arriere, pour signifier, le dépasser; le mettre derriere soi.

Arriver. Est obéir au vent.

Arriver sur un vaisseau. Est aller à lui, en obéissant au vent, ou en mettant vent en poupe.

Artimon. Est le nom qu'on donne au second mât d'un vaisseau, et qui est posé sur son arriere.

Atterrer. Est prendre terre.

Avaler. C'est descendre une riviere. Lorsqu'un vent descend, on dit qu'il est avalant.

Avant. Est la partie du vaisseau qui s'avance la premiere en mer.

Avantage du vent. C'est le dessus du vent, à l'égard d'un autre vaisseau. Cet avantage est très-considérable dans un combat.

B

Babord, côté gauche du vaisseau.

Baisser. Est suivre le courant de l'eau, se laisser aller au flux, ou au courant.

Baisser les voiles. C'est descendre les voiles ; ce qu'on fait quand le vent est trop fort, ou qu'on arrive.

Banc. Est un endroit qui est si élevé en mer, qu'il n'y a pas assez d'eau pour qu'un vaisseau puisse y passer. Il y a des bancs de sable, des bancs de pierre.

Bande. (à la) Un vaisseau qui est à la bande, c'est un vaisseau qui est couché sur le côté ; qui

présente hors de l'eau les endroits endommagés. Tomber à la bande, c'est tomber sur le côté.

Barbe. (la sainte) Est le lieu où l'on garde les poudres.

Barrer un port. C'est le fermer.

Basses-voiles. Ce sont les voiles de misaine ; l'une qu'on appelle la grande voile de misaine, et l'autre la petite voile de misaine.

Beaupré. Est le mât le plus avancé sur la proue, où il est placé et enchassé par le pied sur le premier pont ; incliné, ou couché sur la poulaine, ou l'éperon.

Bord. Ce mot est pris pour le vaisseau en général.

Bord-à-bord. On dit deux vaisseaux sont bord-à-bord, lorsqu'ils

tout ce qui pourroit incommoder les bâtimens.

Bouline. C'est une corde amarée vers le milieu de chaque côté d'une voile qui la dispose à prendre le vent de côté, lorsqu'on ne l'a pas en poupe ou de quartier.

La bouline de revers, est celle qui est larguée, et sous le vent. Le vent de bouline est celui qui est éloigné de cinq aires de vent de celui de la route. La bouline grasse est le vent qui s'en éloigne de six ou sept aires.

Aller à la bouline, c'est tenir le lit du vent, quand on est porté d'un vent de biais qui semble contraire à la route qu'on veut suivre, en se servant de boulines hâlées et roides.

Courre la bouline, est un châtiment qui s'exerce sur mer. L'équipage se range en deux haies de l'avant à l'arriere du vaisseau. Chaque matelot tient une corde, ou garcette à la main. On fait passer le criminel entre ces deux haies de matelots, et chacun d'eux lui donne un coup de sa corde, ou garcette, toutes les fois qu'il passe devant lui.

Bouliner. C'est prendre le vent de côté.

Brisans. Rochers à fleur d'eau. On les représente sur les cartes marines, avec des petites croix.

Brume. C'est un brouillard de mer.

Cabestan.

C

Cabestan. Espece d'essieu, relié avec du fer en plusieurs endroits, posé perpendiculairement sur le premier pont d'un vaisseau, et percé de trous, par lesquels passent des barres qui servent à le faire tourner sur son centre.

Caboter. C'est naviguer de cap en cap, de port en port, le long des côtes.

Caler. C'est baisser les voiles.

Calfat ou *Calfateur.* C'est le nom de celui qui est chargé d'examiner soir et matin, le corps du bâtiment, pour voir s'il n'y manque ni clous ni chevilles, et s'il ne fait point quelque voie d'eau.

Calfater. C'est refaire à un vaisseau ce qui y manque.

Calme. Est la cessation du vent.

Canal. Intervalle entre deux terres, rempli par la mer, ou qui joint deux mers, en formant un passage étroit entre deux continens, entre deux îles, ou entre une île et un continent.

Cape. (être à la) C'est mettre le vaisseau dans le cas de ne point avancer.

Carêner. Donner carêne à un vaisseau, c'est radouber le fond du bâtiment.

Carguer. C'est trousser une voile, l'accourcir.

Chasser. C'est courir sur un vaisseau, le poursuivre.

Chasser sur son ancre. C'est s'é-

carter de l'ancre qu'on a jetée pour fixer le vaisseau et l'entraîner ; ce qui arrive lorsqu'on a mouillé dans un mauvais fond. La force des courans , du vent, de la marée , entraîne le vaisseau ; force l'ancre de quitter le fond , en labourant le sable ou la vase.

Château. Est l'élévation au-dessus des ponts, qui sont à l'avant et à l'arriere de chaque vaisseau. Il y a deux châteaux, un de proue, l'autre de poupe.

Conserve. Vaisseaux qui sont de conserve, c'est-à-dire, qui vont ensemble , pour s'escorter et se défendre mutuellement.

Contre - Amiral. C'est l'officier qui commande l'arriere - garde de la derniere division d'une armée navale.

Coups de canon à l'eau. Ce sont les coups de canon qu'un vaisseau reçoit dans sa carêne, ou dans la partie qui entre dans l'eau.

Couper un vaisseau. C'est le croiser dans sa route pour lui donner la chasse.

Courans. (les) Sont des eaux qui vont avec rapidité dans une direction particuliere.

Courir même bord. C'est faire la même route qu'un autre vaisseau.

Croiser. C'est faire des allées, des venues dans un certain espace de mer, pour voir si on n'y trouvera point quelque vaisseau ennemi.

D

Déborder. C'est détacher un petit bâtiment d'un vaisseau, ou s'écarter d'un vaisseau ennemi pour éviter l'abordage.

Débouquer. C'est sortir des bouches ou canaux qui séparent les îles les unes des autres, qui séparent une île du continent, en général, c'est sortir d'un endroit où l'on étoit resserré.

Décharger les voiles. C'est disposer les voiles de maniere qu'elles reçoivent moins de vent.

Démarer. C'est se mettre en route.

Dérader. C'est quitter la rade où l'on avoit mouillé.

Dériver. C'est obéir aux vents.

Désemparer. C'est mettre un vaisseau en désordre, le démâter, ruiner ses manœuvres.

Donner vent devant. C'est mettre le vent sur les voiles, afin de faire courir le vaisseau à un autre air de vent.

Doubler. C'est passer d'un côté à l'autre. On fait cette manœuvre dans un combat, pour mettre l'ennemi entre deux feux lorsqu'on est supérieur en forces.

Dunette. C'est le plus haut étage de l'arriere du vaisseau, où sont le logement et le poste du maître et du pilote.

E

Eaux d'un vaisseau. (être dans les) C'est l'approcher de très-près.

Ecoutilles. Ce sont des ouvertures en forme de trappe, par où l'on descend sous le pont.

Epron. (l') Est un assemblage de plusieurs piéces de bois, qui fait une grande saillie à l'avant du vaisseau, et qui est soutenue par l'étrave.

Equipage. Ce mot signifie tout l'équipage d'un vaisseau ; les officiers, les mariniers, les soldats, les matelots et les mousses.

Estacade. C'est une espece de palissade qui sert à fermer le pont.

Etaler. C'est mouiller pendant

un vent ou une marée contraires à la route, pour attendre un vent plus favorable, ou se servir du courant de la mer, pour faire route par un vent contraire.

Etre à flot. C'est être dans un endroit où il y a assez d'eau pour porter le vaisseau.

F

Fond de cale. C'est la partie la plus basse du vaisseau.

Fraîchir. On dit que le vent fraîchit, lorsqu'il augmente de force.

Frais. On dit que le vent est frais lorsqu'il a de la force, sans en avoir trop.

G

Gaillards. (les) Sont un étage du vaisseau, qui n'occupe qu'une partie du pont. Il y a deux gaillards; celui d'avant et celui d'arriere.

Gargousses. Enveloppes de carton ou de fer blanc, dans lesquelles on renferme la charge des canons.

Grapins. (les) Sont des crocs attachés à des cordes, qu'on jette dans un vaisseau ennemis pour l'accrocher.

H

Haubans. (les) Sont de gros cordages avec lesquels on soutient les mâts.

Héler. C'est crier à l'équipage d'un vaisseau qu'on rencontre ; lui demander d'où il vient, où il va, à qui il appartient, enfin lui parler.

Hisser. C'est élever ou hausser quelque chose.

Hune. Espece de plate-forme, posée au haut des mâts.

J

Jussant. (le) C'est le reflux de la mer.

L

Lames. Ce sont les flots ou vagues de la mer, qui se précipitent les unes sur les autres. On dit la lame vient de l'avant, de l'arriere; la lame nous preud de travers,

pour exprimer que la lame vient de ce côté-là.

Lest. Est le nom général qu'on donne à des matieres pesantes qu'on met au fond de cale, pour faire enfoncer le vaisseau dans l'eau, et lui procurer une assiete solide.

Lof. C'est la partie du vaisseau qui est depuis le mât jusqu'à un de ses bords, ou la moitié du vaisseau, divisé par une ligne tirée de poupe en proue.

Bouter le *Lof.* C'est mettre les voiles en écharpe, pour prendre le vent de côté. C'est la même chose qu'aller à la bouline.

Etre au *Lof.* Signifie être sur le vent, garder le vent.

Tenir le *Lof.* C'est serrer le vent, le prendre de côté. Lors-

qu'on dit *au Lof*, c'est commander d'aller au plus près du vent.

Lof au Lof. C'est commander de mettre le gouvernail de maniere qu'il fasse venir le vaisseau vers le *Lof*; c'est-à-dire, vers le vent.

Lof pour Lof. C'est commander de virer vent arriere, en mettant au vent un côté différent de celuï qui y étoit.

Louvoyer. C'est courir au plus près du vent, tantôt à tribord, tantôt à babord, en portant quelque tems la proue d'un côté, et en revirant ensuite pour la porter d'un autre. On fait usage de cette manœuvre, lorsqu'on veut avancer avec un vent contraire, ou tenir le vaisseau dans le parage où il

il se trouve, afin de ne pas s'écarter de la route.

M

Manœuvre. Art de soumettre le mouvement du vaisseau, et de diriger sa marche.

Manœuvres. On appelle ainsi, en général, toutes les cordes qui servent à gouverner les vergues, les voiles, l'ancrage ; à tenir les mâts. On dit couper les manœuvres, déranger les manœuvres par le feu de l'artillerie.

Matelot du commandant. C'est un vaisseau qui a son poste sur l'avant, ou sur l'arriere du commandant, pour le couvrir. L'amiral, le vice-amiral, et le com-

mandant d'une division, ont deux vaisseaux matelots pour les secourir ; l'un à leur avant , l'autre à leur arriere.

Misaine. (mât de)Est le mât de la proue.

Mole. Massif de maçonnerie , placé au-devant du pont , pour le mettre à couvert de l'impétuosité des vagues et en empêcher l'entrée aux ennemis.

Monter au vent. C'est louvoyer pour prendre l'avantage du vent.

Mouiller. C'est jeter l'ancre pour arrêter le vaisseau.

Mousse. (un) Est un apprentif matelot.

Moutonner. On dit que la mer moutonne, lorsque l'écume de ses lames blanchit , de sorte que les vagues ressemblent aux moutons.

O

Œuvres mortes. (les) Sont toutes les parties d'un vaisseau qui sont hors de l'eau.

Œuvres vives. (les) Sont les parties qui entrent dans l'eau.

Orienter les voiles. C'est les disposer d'une maniere avantageuse pour recevoir le vent.

P

Panne. (Mettre en) C'est arrêter un vaisseau, en plaçant les voiles de maniere que l'effort du vent sur les unes, soit contre-balancé par celui qu'il fait sur les autres. Ces forces contraires se détruisent, et le vaisseau reste en place.

Passer au vent d'un vaisseau. C'est gagner le vent sur un vaisseau.

Pavillon. (le) C'est un drapeau qui a une forme différente selon les pays; qu'on arbore au haut des mâts, ou sur le bâton de l'arriere, pour faire connoître la qualité des commandans des vaisseaux, et la nation à laquelle ils appartiennent. Suivant les ordonnances de Louis XIV, l'amiral porte un pavillon carré et blanc au grand mât; le vice-amiral en doit porter un semblable au mât de misaine; le contre-amiral ou chef d'escadre, qui fait les fonctions de contre-amiral, doit le porter au mât d'artimon.

Perroquet. Est un petit mât, enté à l'extrêmité des autres.

Phare. (un)C'est une tour élevée sur la côte , ou bâtie en mer sur quelque rocher et au sommet de laquelle on met un fanal, où l'on allume un feu pendant la nuit, pour indiquer la route aux vaisseaux.

Pilotage. C'est l'art de prescrire la route d'un vaisseau et de déterminer le point du ciel sous lequel il se trouve.

Pincer le vent. C'est aller au plus près du vent.

Pompe. (affranchir la) C'est jeter autant d'eau avec la pompe , qu'il en entre dans le vaisseau.

Etre à une ou deux pompes, c'est se servir continuellement d'une pompe, pour jeter l'eau du vaisseau.

un vaisseau puise par le haut, quand l'eau entre par le côté. Il puise par les sabords, quand l'eau entre par ce côté.

Q

Quart. C'est le tems où une partie de l'équipage veille pour faire le service, tandis que l'autre se repose. Ce tems est de quatre heures dans les vaisseaux du roi.

Quart de vent. Est une aire de vent séparée d'une autre aire par un arc de 11 degrés 15 minutes, ou la quatrieme partie de la distance qui est entre deux des huit vents principaux.

Quille. (la) Est une longue et grosse piéce de bois, ou l'assemblage de plusieurs grosses poutres

mises bout-à-bout, qui soutiennent tout le corps d'un bâtiment, et qui, par conséquent déterminent la longueur du fond de cale. La quille est à un vaisseau ce que l'épine du dos est au corps humain.

R

Radouber. C'est travailler à réparer le dommage qu'a reçu le corps du vaisseau. On dit radouber un vaisseau et raccommoder des manœuvres.

Ranger la terre. C'est passer auprès de la terre.

Ras ou *Rat.* Est un courant rapide et dangereux, ou un changement dans le mouvement des eaux, c'est-à-dire, des contre-marées qui

sont ordinairement dans une passe ou dans un canal.

Relâcher. C'est arrêter quelque voile.

Relinguer, faire Relinguer. C'est disposer le vaisseau de maniere que le vent ne donne pas dans les voiles.

Remorquer. C'est tirer un vaisseau après soi, à force de rames. On remorque les vaisseaux à voiles, avec des galeres, des chaloupes, et autres vaisseaux à rames.

Revirer. C'est tourner le vaisseau pour lui faire changer de route.

Rose de vent. Est un instrument composé de carton, de corne ou de cuivre, coupé circulairement, et qui est divisé en trente-deux parties pour représenter les trente-deux aires de vent.

Roulis. C'est le balancement du vaisseau, dans le sens de sa largeur.

Rumb de vent. C'est un des trente-deux vents.

S

Sabords. (les) Sont les embrasures dans le bordage d'un vaisseau, par lesquels passe le canon. Les grands vaisseaux ont trois rangs de Sabords, de quinze chacun. On ferme les sabords dans le tems des tempêtes, de peur que l'eau n'entre par là dans le vaisseau. Ils ont environ trois pieds en quarré dans les ouvertures.

Sainte-barbe. (la) Lieu où l'on met la poudre ; chambre des canoniers.

Salut. Honneur que les vaisseaux de différentes nations se rendent, même ceux d'une même nation, lorsque les officiers qui les montent sont d'un rang différent. Ce salut consiste à se mettre sous le vent; à amener le pavillon; à faire les premieres et les plus nombreuses décharges de l'artillerie, à ferler quelques voiles, principalement le grand hunier; à envoyer quelques officiers à bord du vaisseau auquel on donne le salut; à se mettre sous son pavillon.

Serrer les voiles. C'est porter peu de voiles.

Serrer le vent. C'est la même chose que pincer le vent.

Sillage. Est le cours, même la vîtesse d'un vaisseau; c'est me-

pelle ainsi, parce qu'on ne porte la voile de perroquet que dans le beau tems. Etant fort élevée, sa voile donneroit trop de prise au vent, si on la portoit dans le gros tems.

Tenir au vent. C'est naviguer avec le vent contraire.

Tenir voiles. C'est être au plus près du vent.

Tenir sous le vent. C'est avoir toutes ses voiles appareillées; être prêt à faire route.

Terrier. C'est prendre terre.

Tomber sous le vent. C'est prendre l'avantage du vent.

Touer. C'est tirer ou faire avancer un vaisseau avec la hansiere, qui y est attachée par un bout, et dont l'autre bout est saisi par

les matelots qui tirent le cordage pour fair avancer le vaisseau. La différence qu'il y a entre ce mot *touer* et celui de *remorquer*, c'est qu'on ne tire pas un vaisseau à force de bras quand on remorque, mais à force de rames.

Tourbillon. C'est un vent violent qui tournoie sur l'eau en peloton.

Tournant. Nom qu'on donne à un mouvement circulaire des eaux, qui forment un gouffre dans lequel périssent ordinairement les vaisseaux qui ont le malheur d'y tomber.

Tramontane. Nom qu'on donne sur la Méditerranée au vent du Nord, parce qu'il vient de delà les monts.

Travers. Mettre un vaisseau en

travers, c'est présenter le côté au vent.

Traversier. C'est un petit bâtiment qui n'a qu'un mât.

Trompe. Tourbillon de vent qui se forme dans un nuage épais, qui en descend en tournoyant, sans cependant quitter le nuage, et aboutit à la mer. Cette trompe aspire l'eau; la laisse tomber subitement. Le vaisseau qui se trouve dessous est inondé et presque englouti. Il est quelquefois enlevé ou renversé, lorsque la trompe aspire. Elle aspire avec tant de violence, qu'elle déracine des arbres sur terre.

V

Vaisseau. Se dit généralement de tous les bâtimens de mer. Il y en a de deux sortes ; l'une est des vaisseaux de haut bord, qui vont seulement à voiles, et courent sur toutes les mers ; l'autre est des vaisseaux de bas bord, à rames et à voiles.

On appelle un vaisseau de cent ou de deux cents tonneaux, celui qui peut porter la charge d'un pareil nombre de tonneaux de mer ; c'est-à-dire le poid de deux mille livres par chaque tonneau.

On dit vaisseau du premier rang, du second, du troisieme, du quatrieme du cinquieme.

Les vaisseaux du premier rang, ont depuis cent trente, jusqu'à cent soixante-trois pieds de long; quarante-quatre de large, vingt pieds quatre pouces de profondeur. Leur port est de quinze cents tonneaux : ils sont montés depuis soixante-dix jusqu'à cent vingt piéces de canon.

Les vaisseaux du second rang ont depuis cent dix jusqu'à cent vingt pieds de quille, leur port est de onze à douze cents tonneaux; ils sont montés depuis cinquante jusqu'à soixante-dix canons.

Ceux du troisieme rang n'ont jamais plus de cent dix pieds de quille; leur port est de huit à neuf cents tonneaux : ils sont montés de quarante à cinquante piéces de canon.

Ceux du quatrieme rang ont la quille de cent pieds ; portent cinq à six cents tonneaux ; sont montés de quarante à cinquante piéces de canon.

Enfin les vaisseaux du cinquieme rang ont quatre - vingt pieds de quille, même moins : ils portent trois cents tonneaux, sont montés de dix-huit à vingt piéces de canon.

Vent arriere. Est le vent dont la direction ne fait qu'une même ligne avec la quille du vaisseau.

Virer de bord. C'est changer de route, en mettant le bout d'un vaisseau à l'endroit où étoit l'autre.

Virer vent arriere. C'est tourner un vaisseau, pour lui faire prendre le vent poupe.

Virer vent devant. C'est tourner

un vaisseau en lui faisant prendre le vent devant.

Voie d'eau. Est une ouverture dans le bordage du vaisseau, par où l'eau entre.

Voiles. Ce mot se prend souvent pour le vaisseau même. On dit trente, quarante, cinquante, etc. voiles, pour exprimer trente, quarante, cinquante, etc. vaisseaux.

Voile en patenare. Est une voile qui, ayant perdu sa situation ordi naire, par quelque accident, est tourmentée par les vents.

Voilier. Est un mot générique qui demande une adjectif qui marque sa qualité distinctive. On dit qu'un vaisseau est bon voilier, pour exprimer qu'il porte bien ses voiles,

qu'il va vîte ; qu'il est mauvais voilier, pour exprimer qu'il porte mal ses voiles, qu'il est lent et tardif.

FIN.



